

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 55 (1992)

Artikel: Les investigations archéologiques à l'église de Saint-Prex : origine, histoire et développement constructif de l'édifice
Autor: Eggenberger, Peter / Jaton, Philippe
Kapitel: VII: Les sépultures
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jeux, 1983), dû à la manufacture de J.-F. Mingo à Lausanne, en créant une galerie indépendante des murs, en profilés métalliques. L'effet de légèreté a été augmenté en tendant sous la galerie un tissu spécialement exécuté pour cet usage par Charlotte Pasche. Dans l'ouverture côté nef, l'orgue se signale par son jeu de chamades disposé horizontalement.

Le mobilier liturgique a été créé par des artisans locaux, chaire, baptistère, tronc pour les collectes, chandelier, en grès et en bois. Œuvres de Rauss, Reymond et Linder. Pour la table sainte, on a utilisé, en le complétant discrètement, l'abat-voix de 1663, seule épave subsistant de la chaire du 17^e siècle. Le résultat est assez curieux avec une table dont le plateau est hexagonal. La vitrerie a été confiée au peintre-verrier Bodjol. La restauration, délicate, des peintures murales a été confiée à Anne-Françoise Pelot. La peinture latérale de la nef, à peine lisible avant la restauration, a repris vie, malgré les outrages brutaux qu'elle a subis au cours des siècles. Sous la nef, en son centre, l'ancienne chaufferie du début du 20^e siècle a été aménagée en sacristie. De celle-ci, par des panneaux vitrés, on peut prendre conscience des dispositions des infrastructures des édifices antérieurs, dégagés par l'équipe des archéologues.

Ainsi restaurée, avec ici et là une discrète intervention de notre temps, l'église est à nouveau apte à remplir sa mission séculaire: accueillir les fidèles pour le service et la louange du Seigneur.

VII. Les sépultures

1. Situation archéologique

Nos fouilles ont permis de dégager les restes de 197 tombes occupant l'ensemble de la surface¹²², nombre qui est cependant loin d'équi-

¹²² Les numéros des sépultures sont ceux qui leur ont été attribués lors de leur découverte, et ne reflètent pas l'ordre chronologique de leur aménagement. Ainsi, les numéros entre 1 et 99 correspondent aux inhumations à l'intérieur du temple actuel, ceux entre 100 et 199 à celles retrouvées à l'extérieur sud, et ceux entre 200 et 299 aux sépultures occupant l'extérieur nord. Les squelettes ont été déposés au département d'anthropologie de l'Université de Genève; voir l'étude anthropologique de Françoise et Christian SIMON.

valoir à la totalité des sépultures réparties sous l'église actuelle ou dans ses abords immédiats, dès la première époque chrétienne jusqu'à aujourd'hui; la plus grande partie a disparu lors des aménagements successifs ou a été touchée aussi bien par les chantiers tardifs que par les recherches archéologiques de 1911 et 1912¹²³. Si l'on excepte les pertes que provoquèrent ces dernières, le gros bouleversement des sépultures chrétiennes primitives et du haut Moyen Age est essentiellement dû à la construction de la troisième église, au début de l'époque romane. En effet, la surface qu'occupe ce nouvel édifice a été profondément creusée jusqu'aux coffres existants, lesquels ont été remplis de terre mêlée aux déchets des couvercles déposés et cassés, puis recouverts par un terrassement assurant la stabilité des nouvelles structures. Seuls les caissons occupant le portique G, qui complète le plan de la deuxième église et qui sera intégré à celui de la troisième, sont restés intacts; certains furent touchés ou disparurent plus tard, lors de l'abandon de l'annexe au profit du clocher-porche de la quatrième église.

L'impossibilité d'une lecture stratigraphique claire de ces tombes et l'absence d'objets facilement datables, dans la plus grande partie du périmètre fouillé, excluent donc souvent la détermination de leur chronologie relative et, par conséquent, de leur appartenance à tel ou tel édifice. L'absence de ces relations est d'autant plus regrettable que, lors des adjonctions successives, des tombes autrefois extérieures ont été incluses dans la surface des nouvelles constructions, puis recouvertes par les inhumations disposées à l'intérieur de celles-ci, voire parfois touchées à nouveau, dans un deuxième temps, par des sépultures extérieures occupant le cimetière après réduction du plan de l'église aux époques tardives¹²⁴. Ce constat sur la complexité des vestiges funéraires de Saint-Prex signifie qu'une étude chronologique sys-

¹²³ Des clichés et des esquisses conservés aux ACV montrent que, lors des fouilles à l'intérieur et à l'extérieur sud, un très grand nombre de tombes à caisson de dalles ont été dégagées (ACV, AMH C 901-917). Si toute documentation fait défaut pour les sépultures dégagées dans la nef de l'église, le Journal de 1912, concernant les fouilles au sud de l'édifice, mentionne celles qui y ont été retrouvées. Nous les avons reportées sur nos plans en conservant la numérotation attribuée à l'époque.

¹²⁴ C'est ainsi le cas pour les zones anciennement bâties, qui longent actuellement l'église sur les côtés sud et nord.

tématique des structures de toutes les tombes dégagées n'est guère envisageable. Mais, du moment que l'importance du site résulte essentiellement de sa vocation funéraire à la première époque chrétienne et au haut Moyen Age, nous présenterons, à ce stade de notre étude, un inventaire des tombes les plus intéressantes. Les conclusions que nous pourrions en tirer se feront avec la réserve qu'exige leur situation souvent très fragmentaire; il apparaît toutefois que cette restriction n'empêche pas l'établissement d'une typologie sommaire des sépultures, confirmée par les résultats des recherches dont d'autres sites archéologiques furent l'objet¹²⁵.

A Saint-Prex, la structure des caissons autorise une première distinction, grossière, entre les tombes anciennes, des débuts de l'époque chrétienne ou du haut Moyen Age, et celles plus tardives, postérieures au premier millénaire (fig. 75 et 76). Les sépultures primitives possèdent en général un coffre de dalles en pierre ou une cuve maçonnée avec des moellons; les tombes plus récentes montrent la plupart un cercueil de bois. Cette chronologie est clairement lisible dans les rares endroits où la succession des couches stratigraphiques anciennes est encore intacte; on peut y observer sans conteste que les tombes à caisson ont été aménagées dans le sol des locaux A à G et des première et deuxième églises, soit dans une tranche chronologique qui va des 3^e/4^e aux 10^e/11^e siècles au plus tard. En revanche, presque toutes les sépultures avec cercueil de bois coupent ces niveaux, dans lesquels aucune trace de réparation n'apparaît; elles ont donc été aménagées à partir de niveaux plus élevés, à savoir dans les sols de la troisième à la septième église, donc dans une tranche chronologique correspondant en gros au deuxième millénaire. Certes, il existe des exceptions: ainsi la tombe extérieure 253, avec cercueil de bois, précède la deuxième église des 6^e/7^e siècles, puisqu'elle est coupée par son épaulement nord. Seul son aménagement la distingue des tombes plus tardives: dans ce cas les planches de bois ont simplement été disposées contre les parois de la fosse avant l'inhumation du défunt. Par ail-

¹²⁵ Voir les ouvrages concernant la typologie de ces sépultures, que nous réduisons ici uniquement à ceux en rapport avec notre région, à savoir Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*; Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*

leurs, les résultats obtenus sur certains sites des cantons de Vaud et de Genève, ainsi qu'en France, démontrent que l'aménagement de coffres à dalles et de caissons maçonnés se poursuit encore durant les premiers siècles du deuxième millénaire; mais ce fait n'a pas pu être constaté avec certitude à Saint-Prex¹²⁶.

Si, dans notre cas, la situation archéologique ne permet plus une lecture fine de la succession des tombes, nous disposons par contre de données plus explicites grâce aux fouilles de nombreuses autres églises¹²⁷. On peut ainsi constater que, dès le 9^e siècle et d'une manière générale, les inhumations à l'intérieur des édifices – excepté dans les annexes – se raréfient, et vont jusqu'à cesser dans les petites églises rurales; cette situation doit faire suite à une constante opposition de l'Eglise rendue enfin efficace grâce à l'appui des pouvoirs politique et conciliaire carolingiens¹²⁸. Par conséquent, les quelques sépultures intérieures semblent dès lors se limiter exclusivement à la haute noblesse et aux dignitaires religieux. Une reprise est toutefois constatée dès le 13^e siècle, essentiellement dans les villes et leurs environs immédiats, ainsi que dans les monastères isolés, alors qu'elle est beaucoup plus hésitante dans les régions rurales. Si, en Suisse, une interruption se manifeste à nouveau au 16^e siècle dans les cantons réformés, l'inhumation à l'intérieur des églises y reprend à la fin du 16^e siècle, pour se terminer généralement à la fin du 18^e siècle¹²⁹. On constate cependant encore des tombes d'enfants en bas âge jusqu'au milieu du 19^e siècle¹³⁰. Dans les églises d'obédience catholi-

¹²⁶ Citons ici uniquement les exemples de la cathédrale de Lausanne (Philippe JATON et Werner STÖCKLI, «Les fouilles archéologiques au nord de la cathédrale», p. 41).

¹²⁷ Voir à ce sujet Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen» ...

¹²⁸ Voir Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 165, notes 2, 3 et 4; voir également le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article «Ad sanctos»; Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, p. 37-96 (chapitre «Ad sanctos; apud ecclesiam»).

¹²⁹ En ce qui concerne le cas de Saint-Prex proprement dit, on consultera le chapitre III/6 de Catherine Santschi consacré aux sépultures à l'église, après la Réforme.

¹³⁰ De telles tombes, qui probablement sont souvent des inhumations illégales aménagées directement sous le plancher, ont été constatées dans l'église de Lauenen et de Wangen an der Aare (Peter EGGENBERGER, Franz E. KOENIG, Susi ULRICH-BOCHSLER, *Lauenen...*, p. 32;

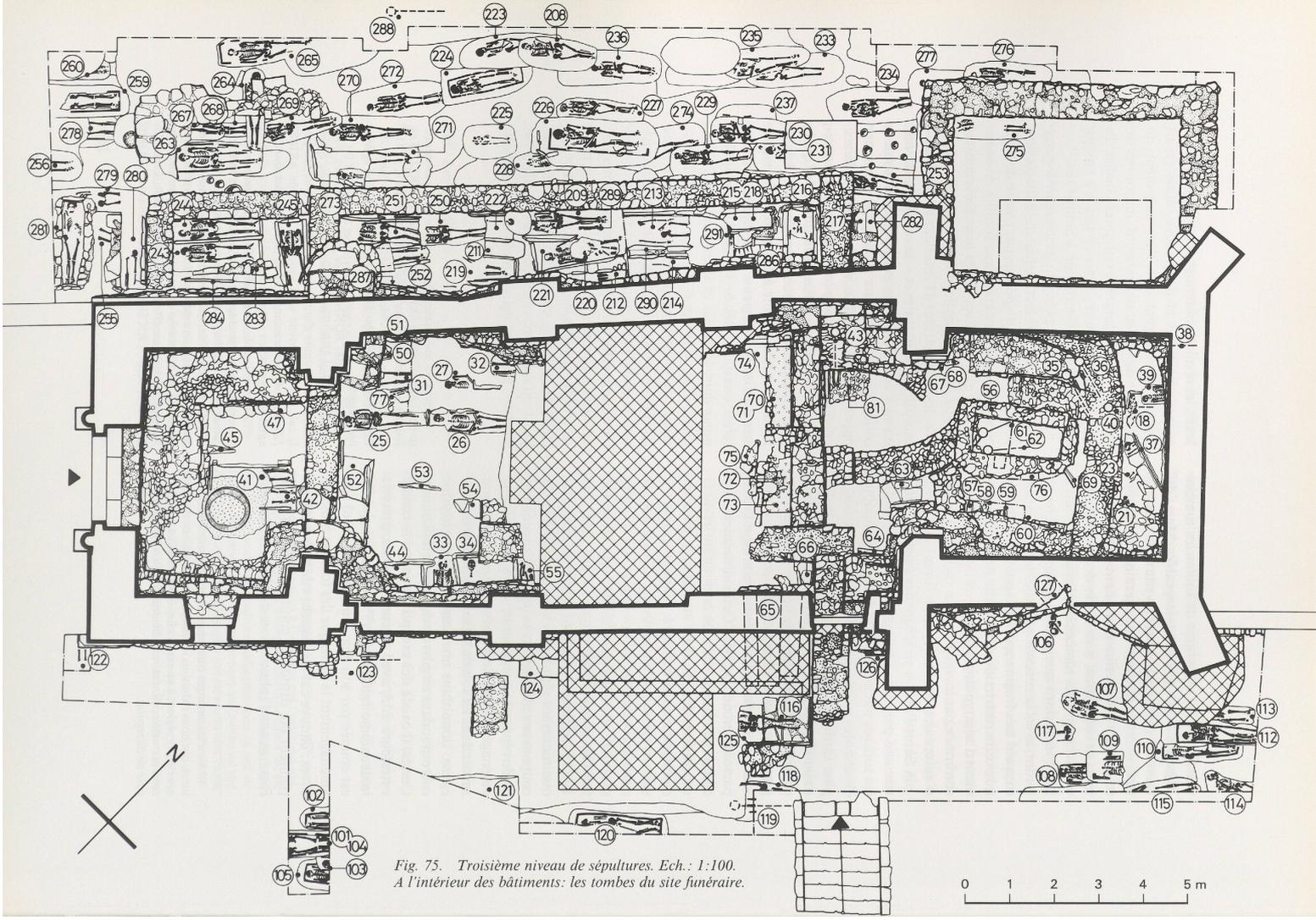


Fig. 75. Troisième niveau de sépultures. Ech. : 1:100.
 A l'intérieur des bâtiments: les tombes du site funéraire.

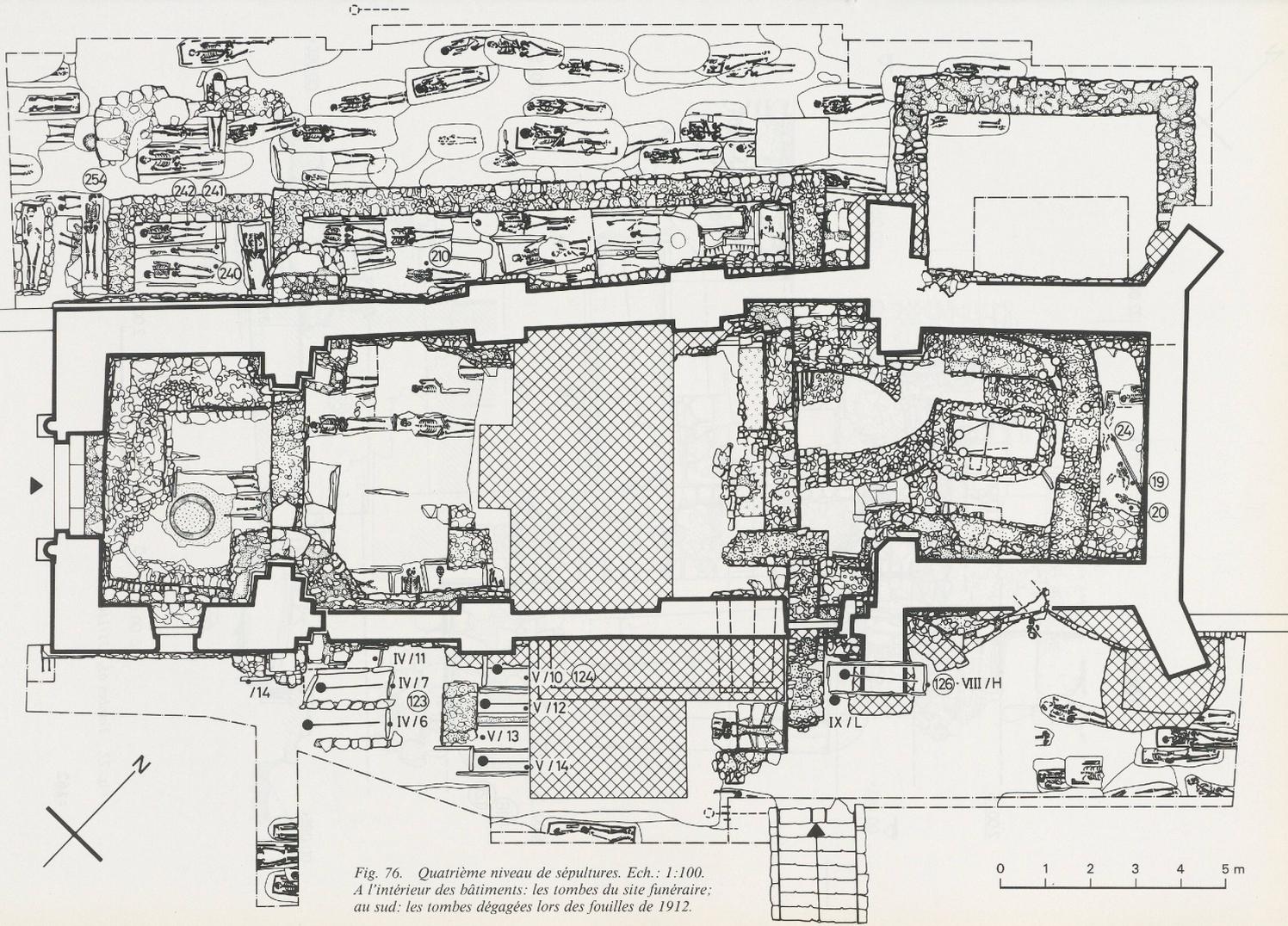


Fig. 76. Quatrième niveau de sépultures. Ech. : 1:100.
 A l'intérieur des bâtiments: les tombes du site funéraire;
 au sud: les tombes dégagées lors des fouilles de 1912.

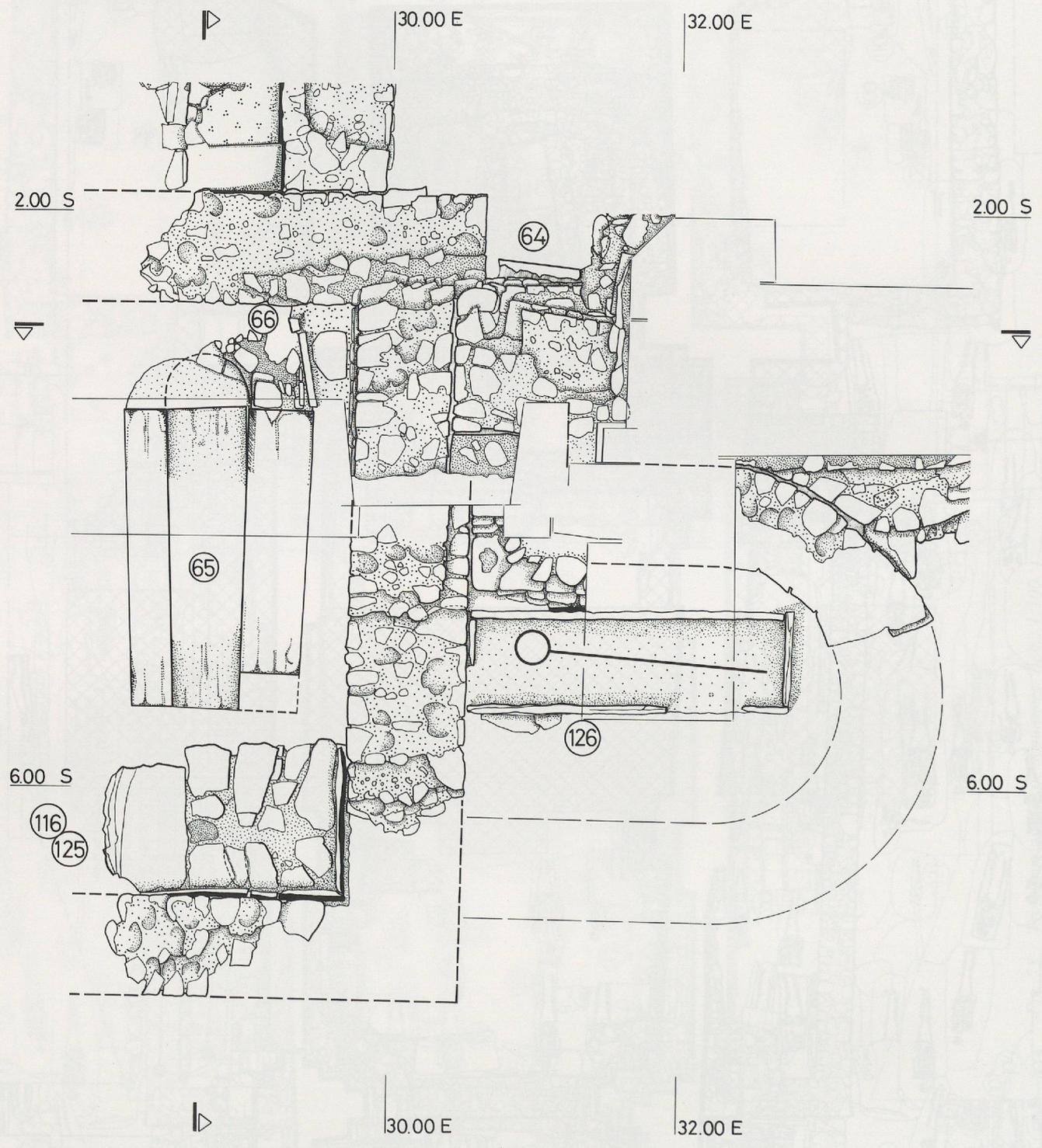
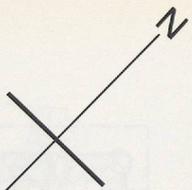
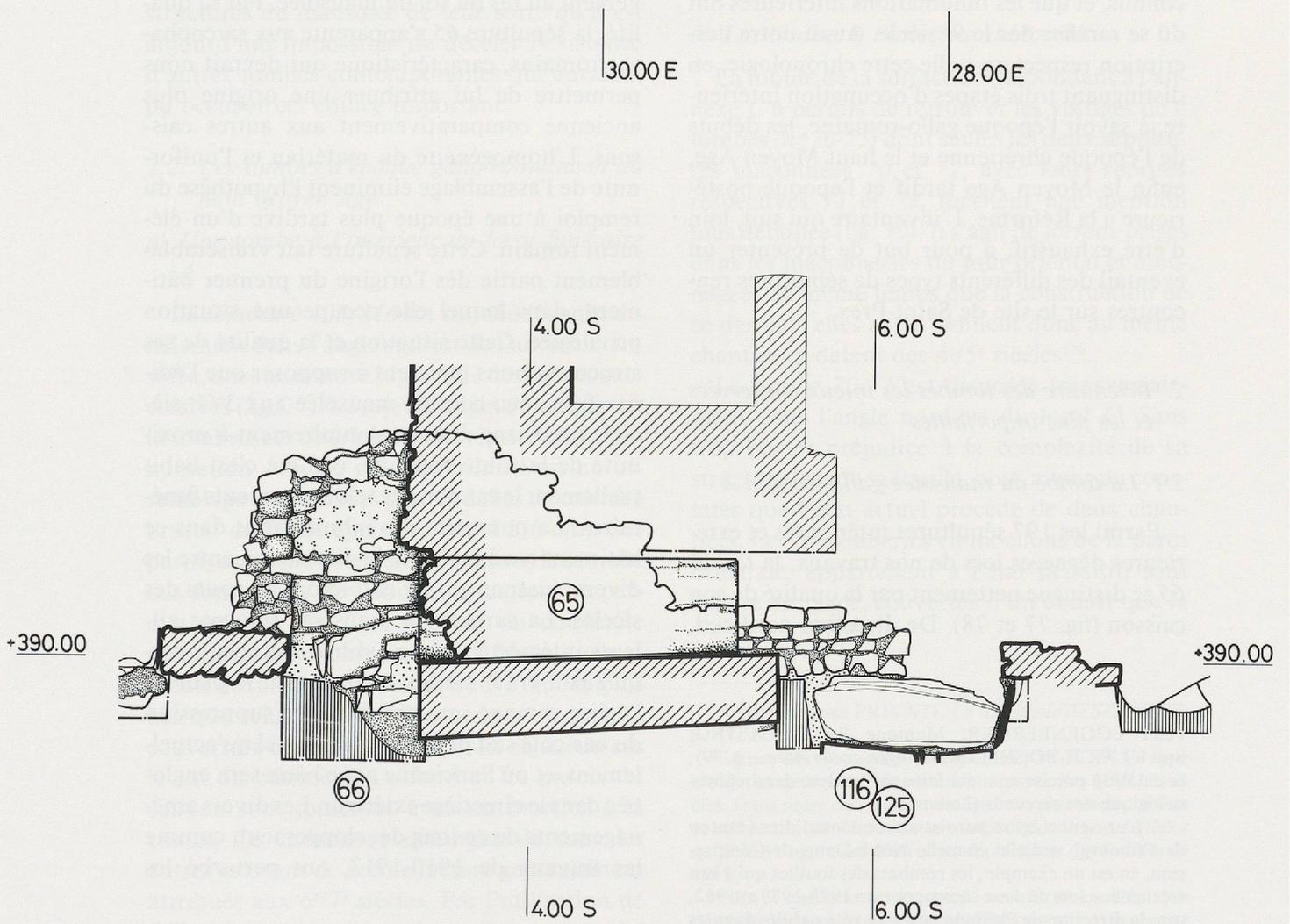
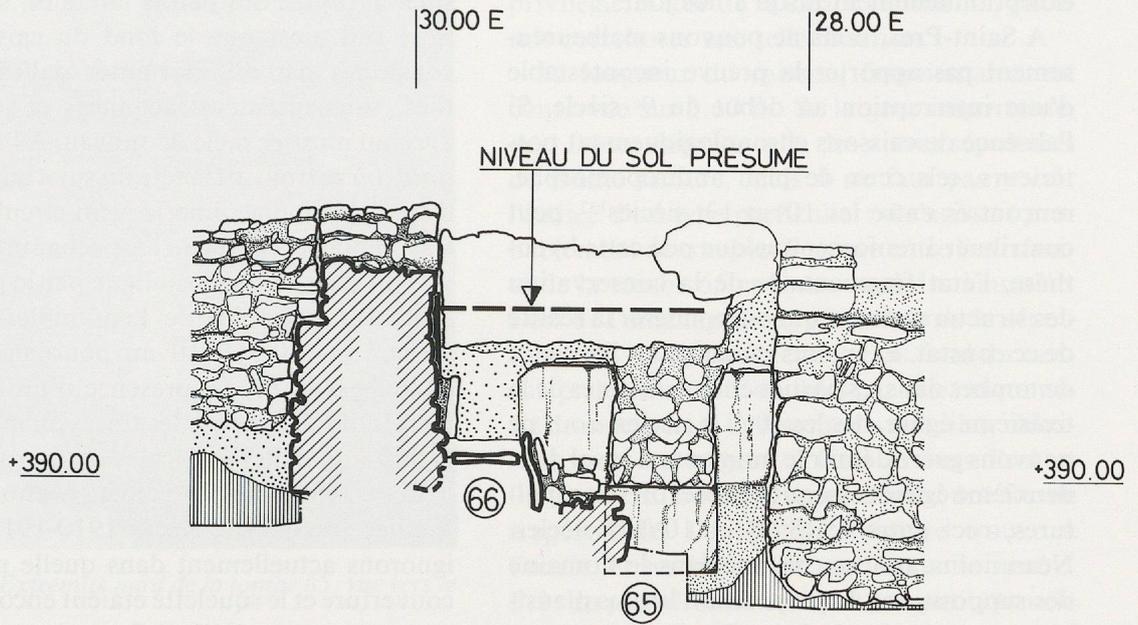


Fig. 77. Tombes 65, 125/116 et 126. Ech.: 1:40.



que, l'inhumation est continue¹³¹, et persiste exceptionnellement jusqu'à nos jours.

A Saint-Prex, nous ne pouvons malheureusement pas apporter la preuve incontestable d'une interruption au début du 9^e siècle. Si l'absence de caissons chronologiquement postérieurs, tels ceux de plan anthropomorphe, rencontrés entre les 10^e et 13^e siècles¹³², peut contribuer à renforcer quelque peu cette hypothèse, l'état fragmentaire de la conservation des structures doit toutefois pondérer la réalité de ce constat. Et si nous remarquons l'absence de tombes dans les parties encore intactes de la troisième église, dès les 10^e/11^e siècles, nous ne pouvons guère définir le moment où le sol de la deuxième église cesserait de recevoir des sépultures, ceci entre les 8^e/9^e et 10^e/11^e siècles. Néanmoins, tout en restant dans le domaine des suppositions, la proposition la plus plausible est que le site de Saint-Prex ne représente pas une exception par rapport aux autres sites connus, et que les inhumations intérieures ont dû se raréfier dès le 9^e siècle. Aussi notre description respectera-t-elle cette chronologie, en distinguant trois étapes d'occupation intérieure, à savoir l'époque gallo-romaine, les débuts de l'époque chrétienne et le haut Moyen Age, enfin le Moyen Age tardif et l'époque postérieure à la Réforme. L'inventaire qui suit, loin d'être exhaustif, a pour but de présenter un éventail des différents types de sépultures rencontrés sur le site de Saint-Prex.

2. Inventaire des tombes les mieux conservées et les plus importantes

2.1 La tombe du mausolée gallo-romain A

Parmi les 197 sépultures intérieures et extérieures dégagées lors de nos travaux, la tombe 65 se distingue nettement par la qualité de son caisson (fig. 77 et 78). De direction nord-sud,

elle est aménagée dans l'angle nord-est du mausolée primitif. Ses parois latérales, son extrémité sud ainsi que le fond du caisson sont constitués par d'importantes dalles monolithes, soigneusement façonnées et jointoyées avec un mortier mêlé de tuileau. A l'extrémité nord, où se trouvait la tête du sujet aujourd'hui disparu, une maçonnerie semi-circulaire, très fragmentaire, complète l'aspect anthropomorphe du caisson, déjà souligné par le plan légèrement trapézoïdal de l'ensemble. La cuve mesure 0,48-0,56/2,10 m, pour une profondeur de 0,60 m. La présence d'un couvercle n'est indiquée que par les traces du mortier qui le liait aux dalles verticales des parois.

Cette tombe a été touchée, éventuellement fouillée, lors des travaux de 1910-1913, et nous ignorons actuellement dans quelle mesure la couverture et le squelette étaient encore en place à ce moment-là¹³³. Il faut supposer que la dalle qui couvrait le caisson se situait primitivement au ras du sol du mausolée. Par sa qualité, la sépulture 65 s'apparente aux sarcophages romains, caractéristique qui devrait nous permettre de lui attribuer une origine plus ancienne comparativement aux autres caissons. L'homogénéité du matériau et l'uniformité de l'assemblage éliminent l'hypothèse du remploi à une époque plus tardive d'un élément romain. Cette sépulture fait vraisemblablement partie dès l'origine du premier bâtiment, dans lequel elle occupe une situation privilégiée. Cette situation et la qualité de ses structures nous poussent à supposer que l'édifice fut conçu comme mausolée aux 3^e/4^e siècles, situé sans doute volontairement à proximité de la route romaine, comme c'est habituellement le cas pour de tels monuments funéraires. La poursuite des inhumations dans ce bâtiment rend malaisée la distinction entre les divers caissons qui s'y côtoieront au cours des siècles. La surface du mausolée sera par ailleurs intégrée à tous les édifices successifs jusqu'aux 14^e/15^e siècles, moment où le plan de l'église romane sera réduit par la suppression du bas-côté sud pour se présenter tel qu'actuellement, et où l'ancienne zone bâtie sera englobée dans le cimetière extérieur. Les divers aménagements de ce long développement, comme les travaux de 1910-1913, ont perturbé les

Peter EGGENBERGER, Monique RAST-COTTING, Susi ULRICH-BOCHSLER, *Wangen an der Aare...*, p. 59); la datation précise en a été faite par analyse dendrochronologique des cercueils (Lauenen).

¹³¹ L'ancienne église paroissiale de Domdidier (canton de Fribourg), actuelle chapelle Notre-Dame-de-Compassion, en est un exemple; les résultats des fouilles qui y ont été menées, lors de deux campagnes, en 1978-1979 et 1982, sous la direction de Philippe Jaton, ont été publiés dans les cahiers d'Archéologie fribourgeoise.

¹³² Voir note 126.

¹³³ Journal de 1912, esquisse n° IX

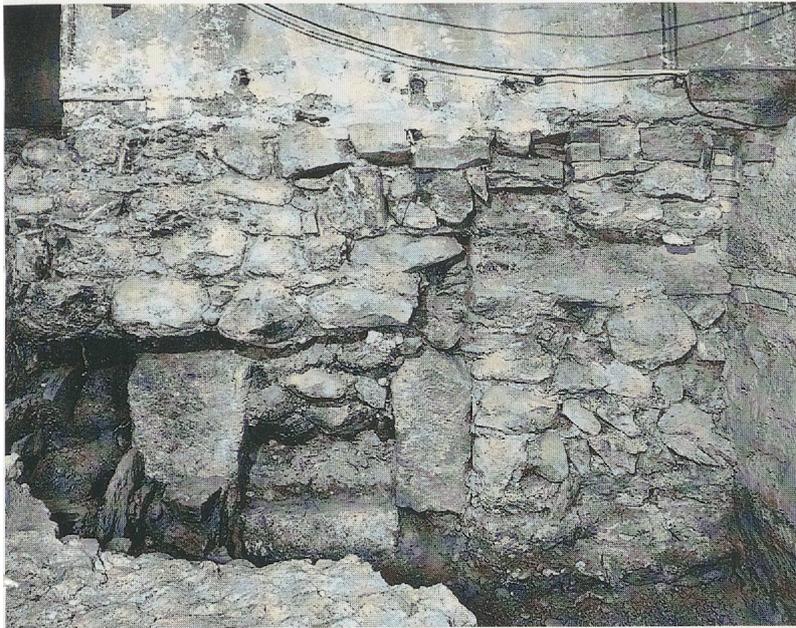


Fig. 78. Extrémité nord de la tombe 65; vue vers le sud.

structures du mausolée de telle sorte qu'il est aujourd'hui impossible de déceler l'existence d'autres tombes contemporaines qui auraient pu occuper cet édifice important.

2.2. Les tombes d'époque gallo-romaine et du haut Moyen Age

a) Une tombe à l'intérieur du local funéraire A

La sépulture 125/116 fut installée longitudinalement dans l'angle sud-est de l'ancien mausolée, devenu annexe sépulcrale des églises successives (fig. 77). Le sujet d'origine manque car la tombe a été ultérieurement reprise pour l'inhumation 116. Le caisson primitif est un assemblage de plusieurs petites dalles de calcaire brutes, de faible épaisseur (de 4 à 6 cm). Ses parois est et sud prennent appui sous la semelle des fondations de l'édifice, situation ne permettant pas d'y faire reposer un couvercle pesant. Le fond, composé de dalles et de fragments de tuiles romaines, se trouve 0,50 m plus bas que celui de la tombe voisine 65; ainsi la couverture éventuelle n'affleurerait en aucun cas le sol du bâtiment. Le fond et les parois du caisson sont jointoyés avec un mortier à la chaux. Ce caisson se distingue de tous les autres caissons de même facture généralement attribués aux 6^e/7^e siècles. Par l'utilisation de dalles de petites dimensions, il se rapproche plutôt du type de caisson en *tegulae* romaines,

attribué aux 4^e/5^e siècles¹³⁴. Son emplacement privilégié, à côté de la tombe initiale 65, pourrait corroborer une telle datation.

La longueur du caisson, fragmentaire, est conservée sur 1,60 m. Sa largeur importante, de 1,04 m, dépasse celle des autres sépultures de même facture, mais il ne faut pas y voir l'indice d'un type particulier: il s'agissait probablement de combler l'espace entre l'extrémité de la tombe 65 et le mur sud du mausolée. Lors de l'aménagement postérieur de la sépulture 116, les parois latérales et le fond du caisson primitif ont été doublés par une maçonnerie de moellons et de fragments de tuiles, réduisant ainsi sa largeur à 0,60 m vers l'est et 0,50 m vers l'ouest, et lui conférant une forme trapézoïdale. La tête du sujet se trouve à l'ouest, et ses bras sont repliés sur le ventre. Près du pied droit se trouvait une petite boucle en fer, sans doute l'élément d'une chaussure, impossible à dater¹³⁵.

b) Les tombes à l'intérieur du local C

La fouille de la surface correspondant à l'annexe C a permis de retrouver les vestiges de 6 tombes (n° 70-75) dont seules les deux sépultures maçonnées 70 et 72, avec leurs reprises respectives 71 et 73, méritent une mention plus détaillée (fig. 79). Il s'agit de *formae* prises dans les maçonneries du mur oriental et aménagées en même temps que la construction de ce dernier; elles appartiennent donc au même chantier et datent des 4^e/5^e siècles¹³⁶.

La tombe 70/71 est disposée transversalement dans l'angle nord-est du local C. Sans trop porter préjudice à la complexité de sa structure lors de sa fouille, nous avons pu constater que l'état actuel procède de deux chantiers. Les maçonneries en moellons de la paroi orientale, appartenant à l'état primitif, sont encore en place, couvertes d'un enduit que la

¹³⁴ Voir Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 57-58.

¹³⁵ Liste des trouvailles (non publiée) ST.P. 29. Ce type d'objet se rencontre fréquemment à partir des 10^e/11^e siècles. Dans notre cas, il est probablement plus ancien si l'on se réfère aux structures de la tombe; mais il faut signaler qu'il peut s'agir aussi d'un objet déplacé lors des fouilles de 1912.

¹³⁶ En ce qui concerne le type de ces «*formae*», d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53.

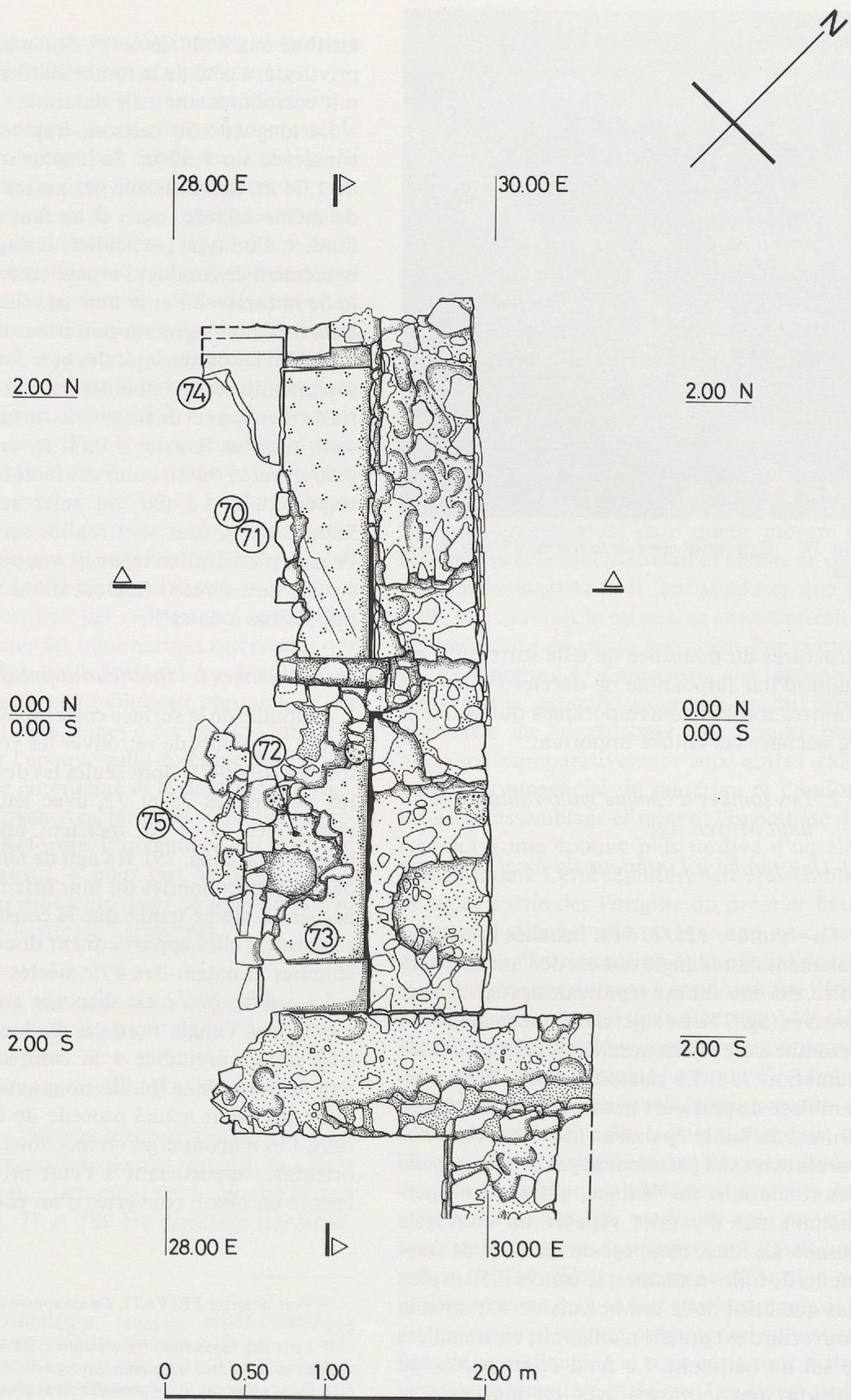
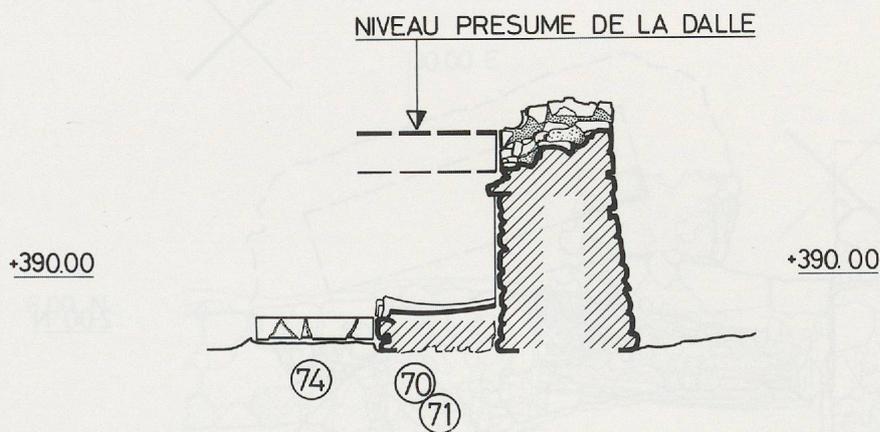
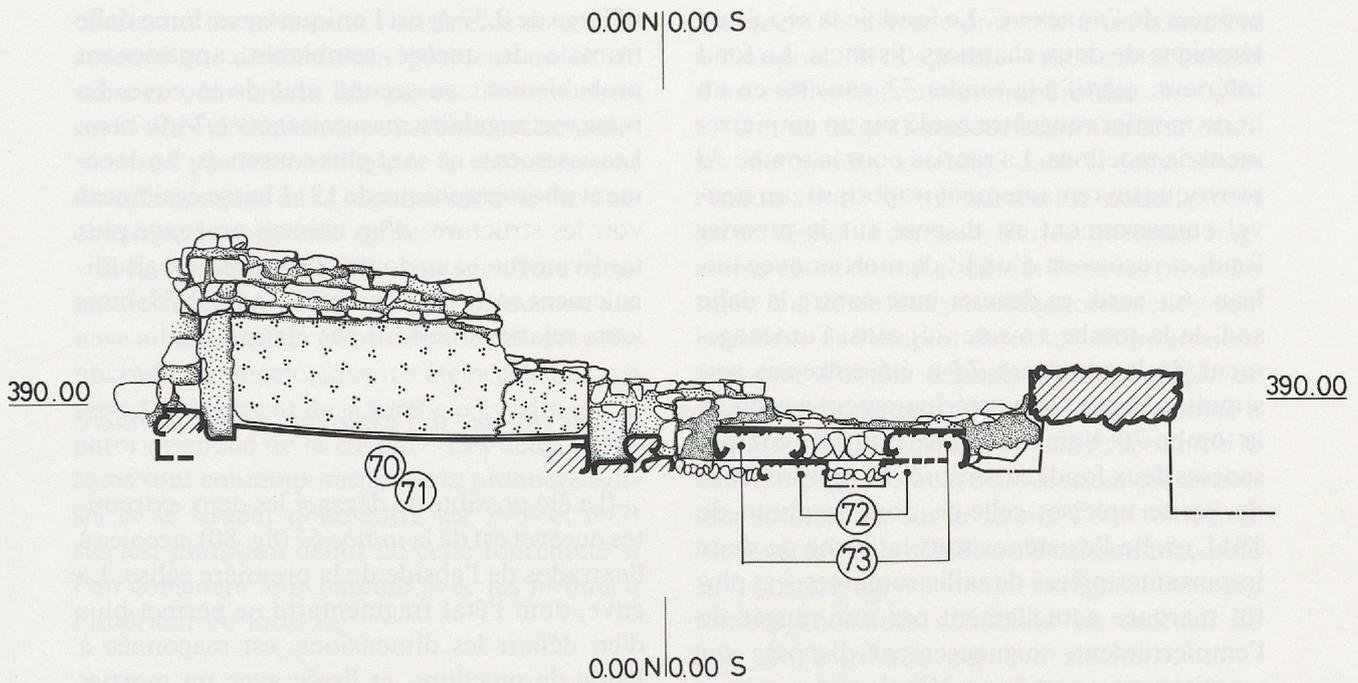


Fig. 79. Tombes 70/71 et 72/73. Ech.: 1:40.



présence de tuileau rend légèrement rougeâtre. Ce crépi bute contre une saillie de moellons dans les fondations du bâtiment, ceci 0,60 m au-dessus du fond de la sépulture dont le lissage fait cependant partie du second chantier, correspondant ainsi à la tombe 71. Il est fait d'un mortier enrichi de tuileau, coulé sur un lit de moellons. La dalle frontale sud, épaisse de 0,16 m, a également été encastrée ultérieurement dans les maçonneries, datant ainsi de la reprise. Au nord, la dalle opposée n'est sensible que par le négatif qu'elle a laissé dans le mortier du second chantier, adhérent au mur est de la construction. Vers l'ouest, le mortier de fond

déborde sur une dalle taillée, d'origine romaine, qui forme le fond de la tombe voisine 74; il indique également l'emplacement d'une dalle de séparation entre ces tombes 70/71 et 74. Une photo de 1911 laisse entrevoir que cette dernière, encore intacte au moment de la prise de vue, était également un remploi romain. La cuve rectangulaire mesurait 0,60/1,80/0,60 m. Aucun ossement n'y a été retrouvé.

La tombe 72/73, aménagée dans l'angle sud-est de la construction, est d'une qualité semblable à la précédente, mais le mauvais état de sa conservation empêche une définition claire de sa contemporanéité avec les structures ma-

connées de l'annexe C. Le fond de la sépulture témoigne de deux chantiers distincts. Le fond inférieur, relatif à la tombe 72, consiste en un lit de mortier rougeâtre coulé sur un empierrement de moellons. La reprise pour la tombe 73 provoque un remaniement important: un nouvel empierrement est disposé sur le premier fond, et recouvert d'un lit de mortier avec tuileau. Au nord, ce dernier bute contre la dalle sud de la tombe voisine 71: ainsi l'aménagement de la sépulture 73 a été entrepris soit simultanément soit postérieurement à celui de la tombe 70. Vers l'ouest, les mortiers composant les deux fonds superposés ne montrent pas de limite précise; celle-ci, dont la photo de 1911 révèle l'existence sous la forme de deux importantes pièces de taille romaines, est plutôt marquée actuellement par une rangée de l'empierrement, soigneusement disposée sur un alignement rectiligne. Vers le sud, un négatif

large de 0,32 m est l'unique trace d'une dalle frontale de qualité semblable, appartenant probablement au second état de la cuve. La fosse rectangulaire mesurait 0,60/1,74/0,70 m. Les ossements ne sont plus conservés. Le document photographique de 1911 laisse également voir les structures d'un caisson aménagé plus tardivement, sans doute, et disposé longitudinalement entre les *formae* 70/71 et 72/73; mais leurs relations ne sont pas claires.

c) Une tombe à l'extérieur de la première église

Il a été possible de dégager les deux extrémités ouest et est de la *tombe* 67 (fig. 80), accolée à l'extrados de l'abside de la première église. La cuve, dont l'état fragmentaire ne permet plus d'en définir les dimensions, est maçonnée à l'aide de moellons, et lissée avec un mortier

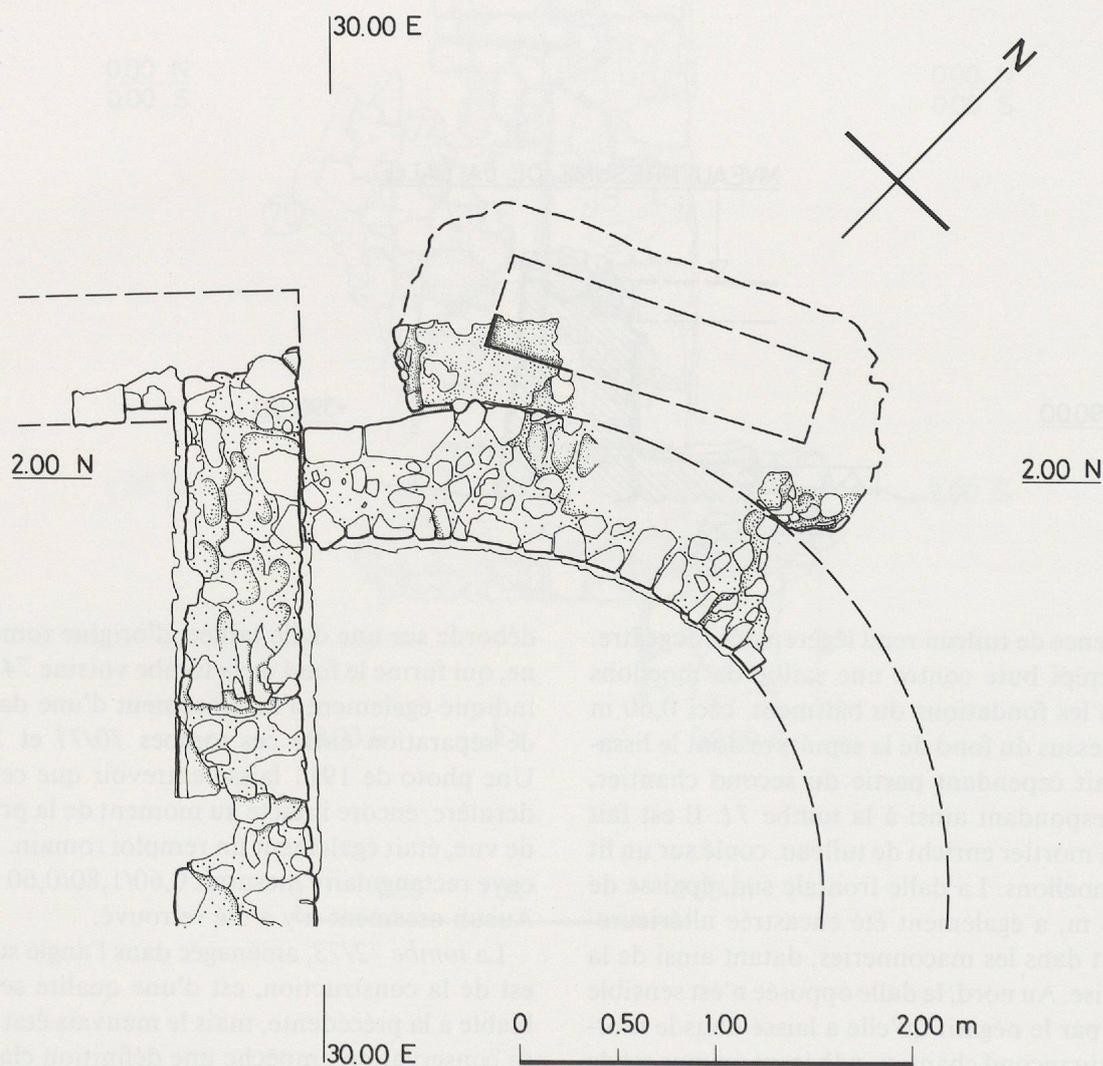


Fig. 80. Tombe 67. Ech.: 1:40.

contenant du tuileau. A l'origine, le couvercle aujourd'hui disparu était posé sur un lit de mortier couronnant les parois. Aucun ossement n'a été conservé, et la fosse est actuellement en partie comblée par le soubassement du pilier engagé dans la paroi nord de l'avant-chœur de la troisième église.

Il est vraisemblable que cette sépulture occupait le cimetière extérieur, sans qu'aucune annexe ait été adossée à l'abside pour la recevoir; nul indice archéologique n'a été décelé dans ce sens. Un fragment de la tombe 68 s'adosse à la paroi orientale de la cuve 67. Les deux sépultures sont contemporaines de la première église, et se situent donc entre les 5^e/6^e et 6^e/7^e siècles, plutôt au début de cette fourchette si l'on considère leur parenté avec les *formae* à l'intérieur du local C.

d) Une tombe extérieure, antérieure à la deuxième église

La tombe 253 possédait des parois et un fond de bois, repérés grâce à des traces nettes mais extrêmement friables (fig. 81). De plus, quelques restes ligneux recouvrant les ossements

indiquent l'existence probable d'un couvercle à l'origine. Il s'agissait vraisemblablement d'un coffre légèrement trapézoïdal, de 0,30-0,40 m de large (longueur et profondeur exactes inconnues), aménagé dans la fosse avant l'inhumation, tel un caisson de dalles plutôt qu'un véritable cercueil. Certes, quelques fragments épars de métal entouraient les pieds du sujet, mais il ne faut pas obligatoirement y voir la preuve de l'emploi de clous; ils pourraient provenir d'objets déposés avec le corps. Le squelette est orienté ouest-est, mais le crâne a disparu lors des travaux de construction de la deuxième église, aux 6^e/7^e siècles; les avant-bras sont repliés sur le bassin. Cette tombe est recouverte par la sépulture à caisson maçonné 217, postérieure à la deuxième église. De telles tombes anciennes contenant un cercueil de bois sont attribuées aux 5^e/6^e siècles¹³⁷.

Au nord de l'édifice actuel ont été dégagées de nombreuses tombes présentant un cercueil de bois, la plupart faisant très certainement

¹³⁷ Voir Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzegnin...*, p. 56-57.

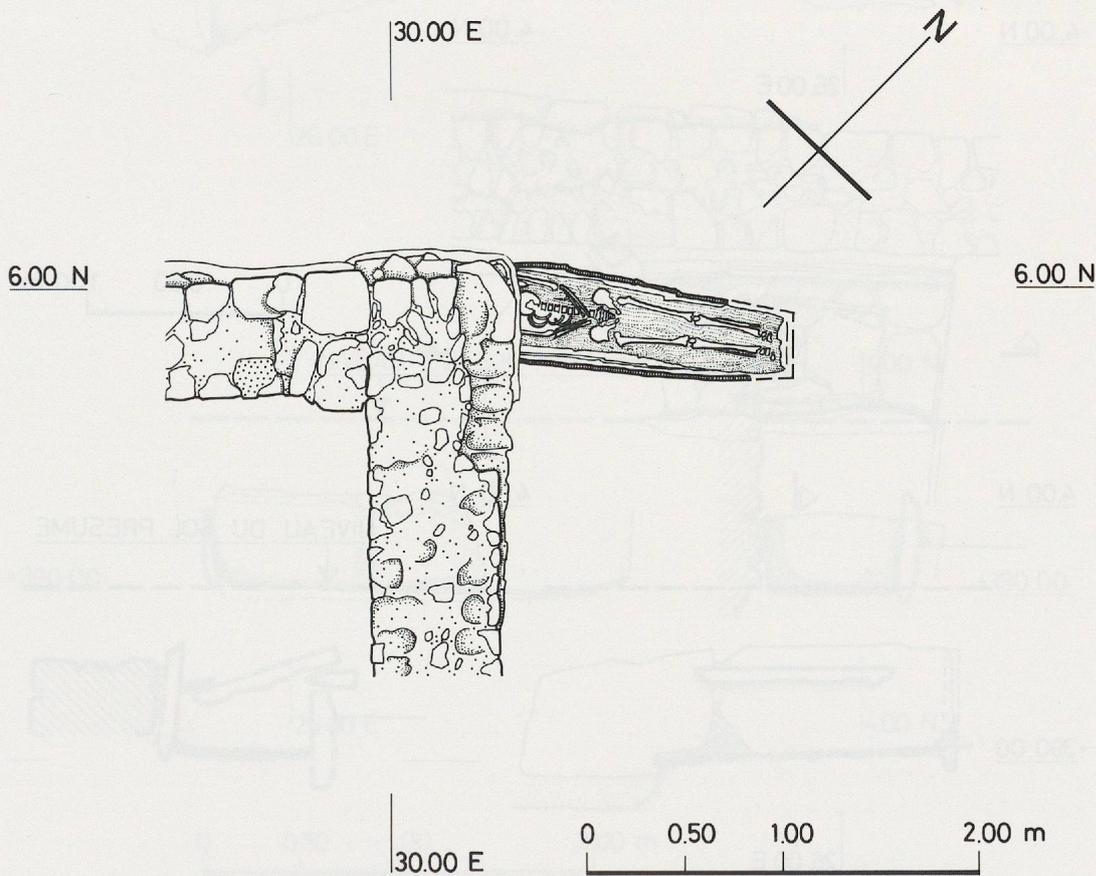


Fig. 81. Tombe 253. Ech.: 1:40.

partie du cimetière qui occupa l'extérieur de la cinquième église dès la deuxième moitié du 12^e siècle au plus tôt. Nous ignorons si, parmi celles-ci, d'autres exemplaires semblables et contemporains de la tombe 253 ont été conservés. Seule la sépulture 263, couverte par des inhumations plus tardives, présente un aspect pouvant la situer à une époque relativement reculée.

Il faut remarquer ici qu'au nord de la sépulture 253, trois rangées de traces ligneuses circulaires se dessinent dans le sable, régulièrement orientées. Il s'agit de trous de poteau dont nous ignorons l'origine et la fonction; une

relation éventuelle avec la tombe 253 ne peut être garantie. Il peut exister un rapport avec les sépultures de même orientation découvertes dans le périmètre du chœur actuel, que nous aborderons par la suite. A l'ouest de la sépulture 253, trois autres trous de poteau accusent un alignement de même direction, mais coupé par les structures du mur nord du portique G.

e) Les tombes à l'intérieur de la deuxième église

La tombe 213 est une sépulture à caisson dont les structures sont partiellement conservées (fig. 82). Le fond est façonné de dalles de

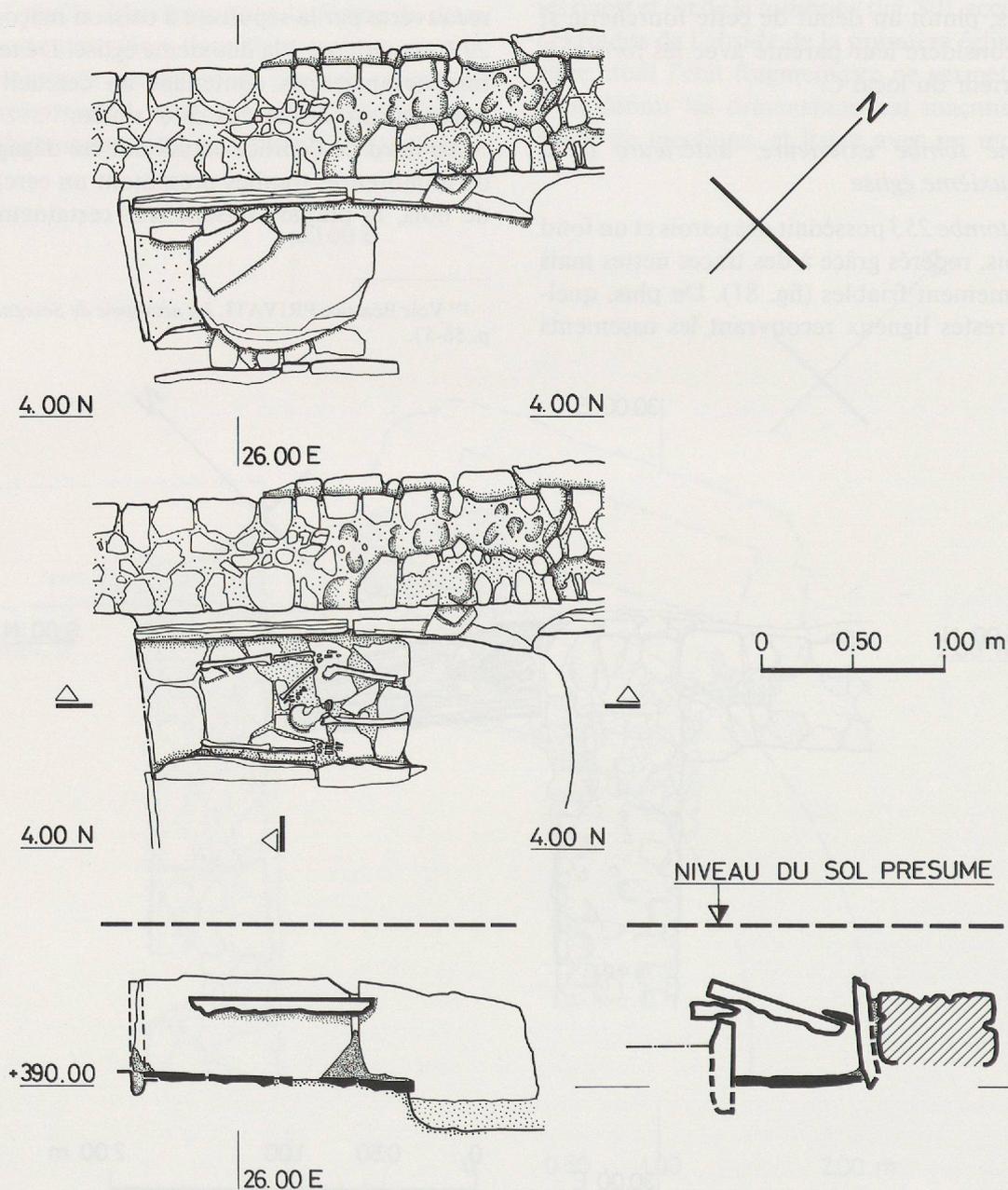


Fig. 82. Tombe 213. Ech.: 1:40.

calcaire jointoyées avec un mortier mêlé de tuileau, et accuse une légère pente vers l'est. Les parois latérales, composées de deux dalles épaisses de 8 à 12 cm, délimitent une cuve rectangulaire de 0,64 m de largeur intérieure, certes importante, mais presque entièrement occupée par le sujet. La paroi nord s'appuie contre le mur nord de la deuxième nef. Au sud, la limite est en réalité constituée par les dalles de la tombe 290, antérieure. La face occidentale est perceptible grâce au négatif qu'elle a laissé dans le sol vierge; ainsi la longueur présumée était d'environ 2,20 m. La couverture n'est plus en place, mais des fragments en ont été retrouvés dans le remblai comblant le caisson. Les restes d'un seul squelette montrent

que la tête était à l'ouest et que les bras longeaient le corps. Divers objets métalliques ont été retrouvés dispersés dans le remblai, sans aucune relation avec le corps: parmi eux, une languette en bronze, de la deuxième moitié, voire de la fin du 7^e siècle, et une boucle de chaussure de datation inconnue¹³⁸.

La tombe 214 est également une sépulture à caisson, de même direction que la précédente qu'elle côtoie, mais coupée par les fondations de l'église actuelle (fig. 83). Elle occupe l'emplacement de la tombe 290 dont elle réutilise la

¹³⁸ Voir l'inventaire du mobilier, ST.P. 212; liste des trouvailles (non publiée) ST.P. 239.

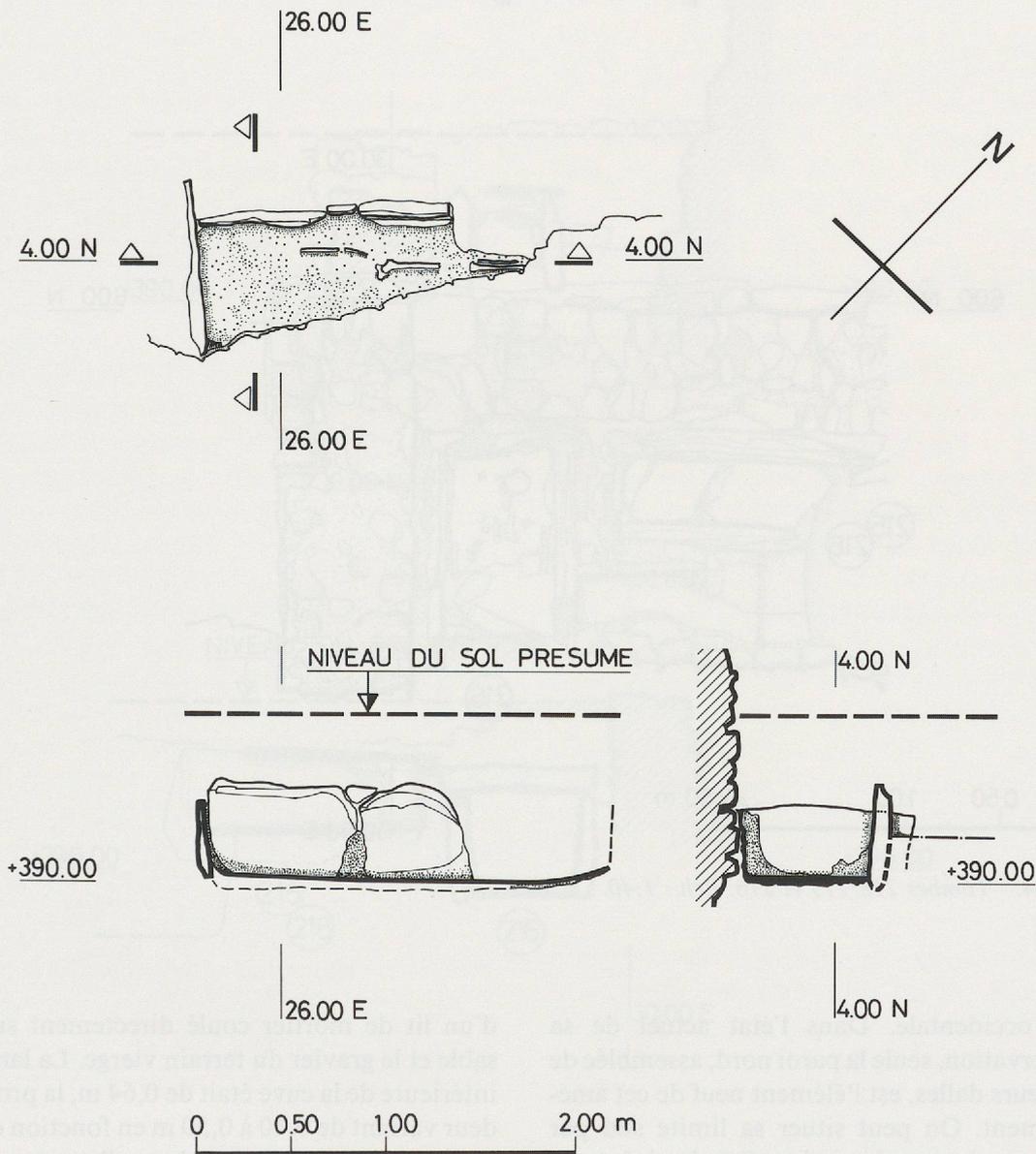


Fig. 83. Tombe 214. Ech.: 1:40.

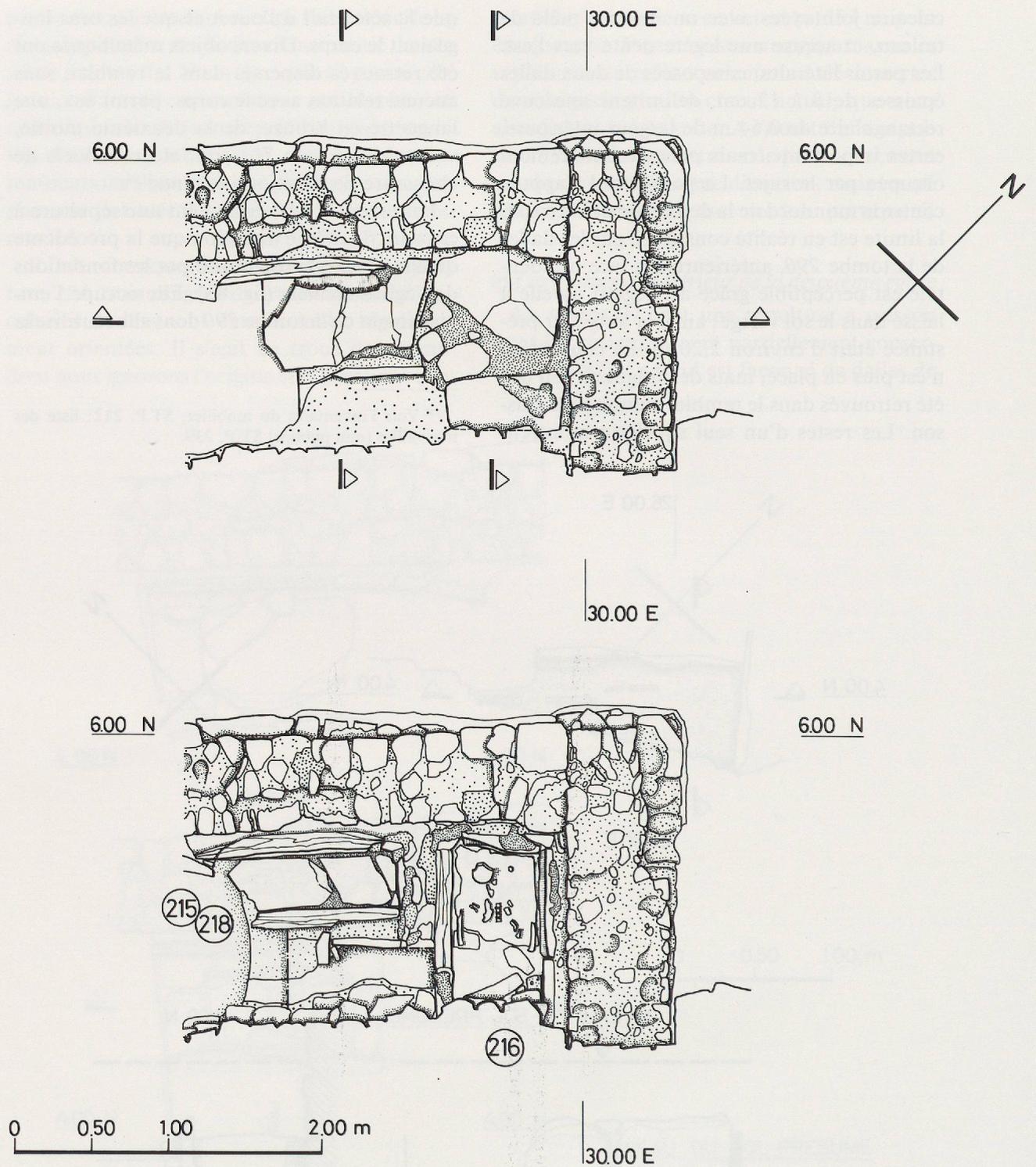
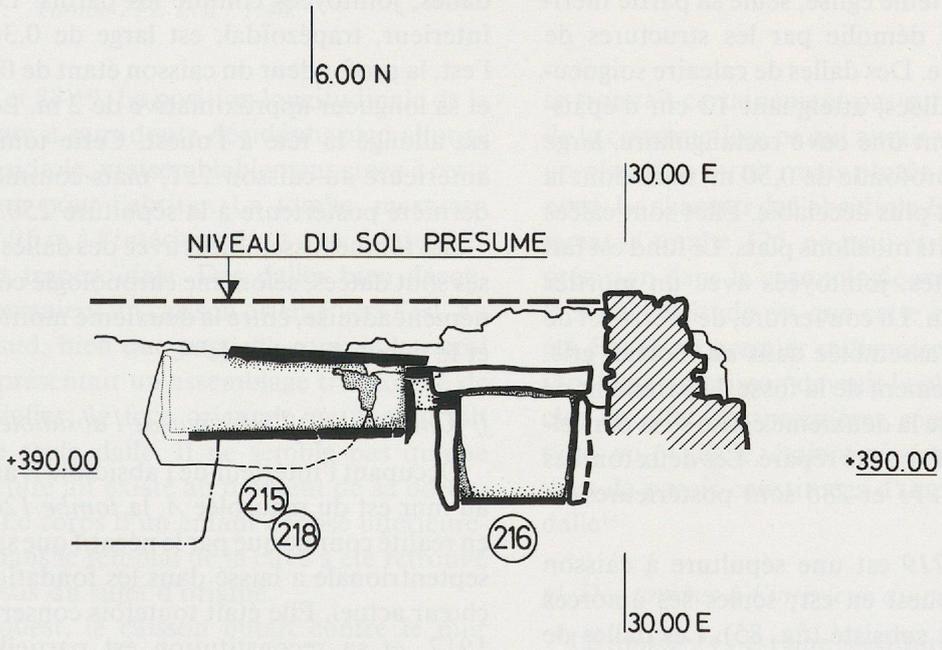
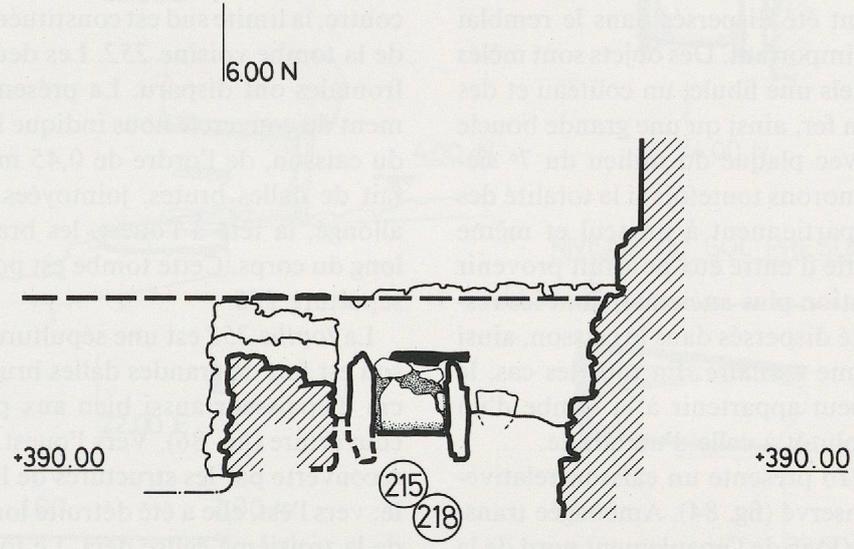
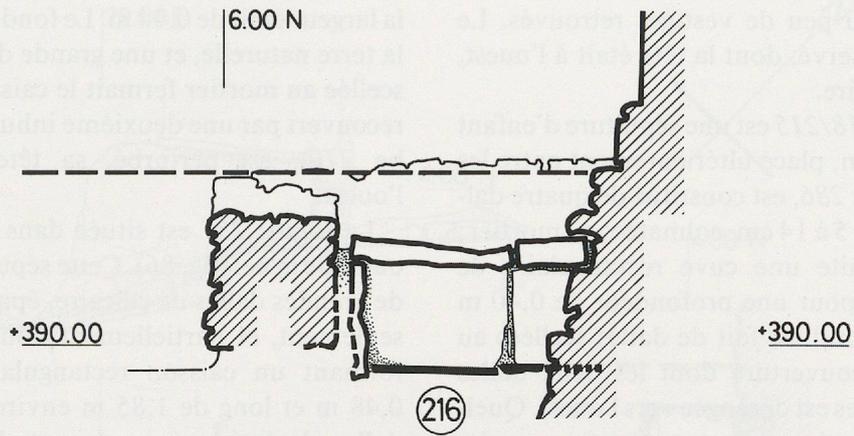


Fig. 84. Tombes 218/215 et 216. Ech.: 1:40.

face occidentale. Dans l'état actuel de sa conservation, seule la paroi nord, assemblée de plusieurs dalles, est l'élément neuf de cet aménagement. On peut situer sa limite sud par l'amorce du mortier qui scellait les joints de l'angle sud-ouest du caisson. Le fond est fait

d'un lit de mortier coulé directement sur le sable et le gravier du terrain vierge. La largeur intérieure de la cuve était de 0,64 m, la profondeur variant de 0,40 à 0,50 m en fonction de la légère déclivité de la sépulture d'ouest en est; ni la forme ni la longueur ne peuvent être défi-



nies au vu du peu de vestiges retrouvés. Le squelette conservé, dont la tête était à l'ouest, est fragmentaire.

La *tombe 218/215* est une sépulture d'enfant dont le caisson, placé ultérieurement entre les tombes *216* et *286*, est constitué de quatre dalles épaisses de 5 à 14 cm, colmatées au mortier; le tout délimite une cuve rectangulaire de 0,35/1,15 m, pour une profondeur de 0,40 m (fig. 84). Le fond est fait de dalles scellées au mortier. La couverture dont les deux dalles sont conservées est dérangée vers l'ouest. Quelques fragments du squelette sont encore en place, d'autres ont été dispersés dans le remblai ultérieur, peu important. Des objets sont mêlés à ce dernier, tels une fibule, un couteau et des stylets, tous en fer, ainsi qu'une grande boucle de ceinture avec plaque du milieu du 7^e siècle¹³⁹. Nous ignorons toutefois si la totalité des ossements appartiennent à un seul et même sujet: une partie d'entre eux pourrait provenir d'une inhumation plus ancienne, dont les restes auraient été dispersés dans le caisson, ainsi employé comme ossuaire. En tous les cas, le mobilier ne peut appartenir à la tombe d'un enfant, mais plutôt à celle d'un adulte.

La *tombe 216* présente un caisson relativement bien conservé (fig. 84). Aménagée transversalement le long de l'épaulement nord de la nef de la deuxième église, seule sa partie méridionale a été démolie par les structures de l'église actuelle. Des dalles de calcaire soigneusement travaillées, atteignant 12 cm d'épaisseur, délimitent une cuve rectangulaire, large de 0,55 m et profonde de 0,50 m, mais dont la longueur n'est plus décelable. Elles sont calées à l'aide de petits moellons plats. Le fond est fait de dalles brutes, jointoyées avec un mortier mêlé de tuileau. La couverture, de pierres et de moellons, est assemblée dans un mortier gris. Lors du creusement de la fosse, le parement de la fondation de la deuxième église s'est partiellement écroulé et a été réparé. Les deux tombes voisines *218/215* et *286* sont postérieures au caisson *216*.

La *tombe 219* est une sépulture à caisson aménagée d'ouest en est; seules ses amorces orientales ont subsisté (fig. 85). Les dalles de calcaire, de 7 à 13 cm d'épaisseur, sont jointoyées au mortier et délimitent une cuve dont

la largeur était de 0,44 m. Le fond est formé par la terre naturelle, et une grande dalle de pierre scellée au mortier fermait le caisson. Le sujet, recouvert par une deuxième inhumation (*tombe 210*), est perturbé, sa tête disposée à l'ouest.

La *tombe 251* est située dans l'angle nord-ouest de la nef (fig. 86). Cette sépulture est faite de grandes dalles de calcaire, épaisses de 5 cm seulement, et partiellement doublées, le tout formant un caisson rectangulaire, large de 0,48 m et long de 1,85 m environ. Seules les dalles de la paroi nord sont d'origine; par contre, la limite sud est constituée par les dalles de la tombe voisine *252*. Les deux fermetures frontales ont disparu. La présence d'un fragment du couvercle nous indique la profondeur du caisson, de l'ordre de 0,45 m. Le fond est fait de dalles brutes, jointoyées. Le sujet est allongé, la tête à l'ouest, les bras disposés le long du corps. Cette tombe est postérieure à la sépulture *250*.

La *tombe 252* est une sépulture dont le caisson est fait de grandes dalles brutes, de 7 à 11 cm d'épaisseur aussi bien aux parois qu'à la couverture (fig. 86). Vers l'ouest, la tombe est recouverte par les structures de l'église actuelle; vers l'est, elle a été détruite lors du chantier de la troisième église déjà. Le fond est fait de dalles, jointoyées comme les parois. Le plan intérieur, trapézoïdal, est large de 0,36 m à l'est, la profondeur du caisson étant de 0,46 m, et sa longueur approximative de 2 m. Le sujet est allongé la tête à l'ouest. Cette tombe est antérieure au caisson *251*, mais comme cette dernière postérieure à la sépulture *250*.

Les tombes assemblées avec des dalles épaisses sont datées, selon une chronologie communément admise, entre la deuxième moitié du 6^e et le début du 8^e siècle¹⁴⁰.

f) Une tombe à l'intérieur de l'absidiole E

Occupant l'intérieur de l'absidiole E adossée au mur est du mausolée A, la *tombe 126* n'est en réalité connue que par le négatif que sa paroi septentrionale a laissé dans les fondations du chœur actuel. Elle était toutefois conservée en 1912, et sa reconstitution est partiellement possible grâce à une esquisse et des photos (fig.

¹³⁹ Voir l'inventaire du mobilier, ST.P. 223 et 320; liste des trouvailles (non publiée) ST.P. 22.

¹⁴⁰ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 57-58.

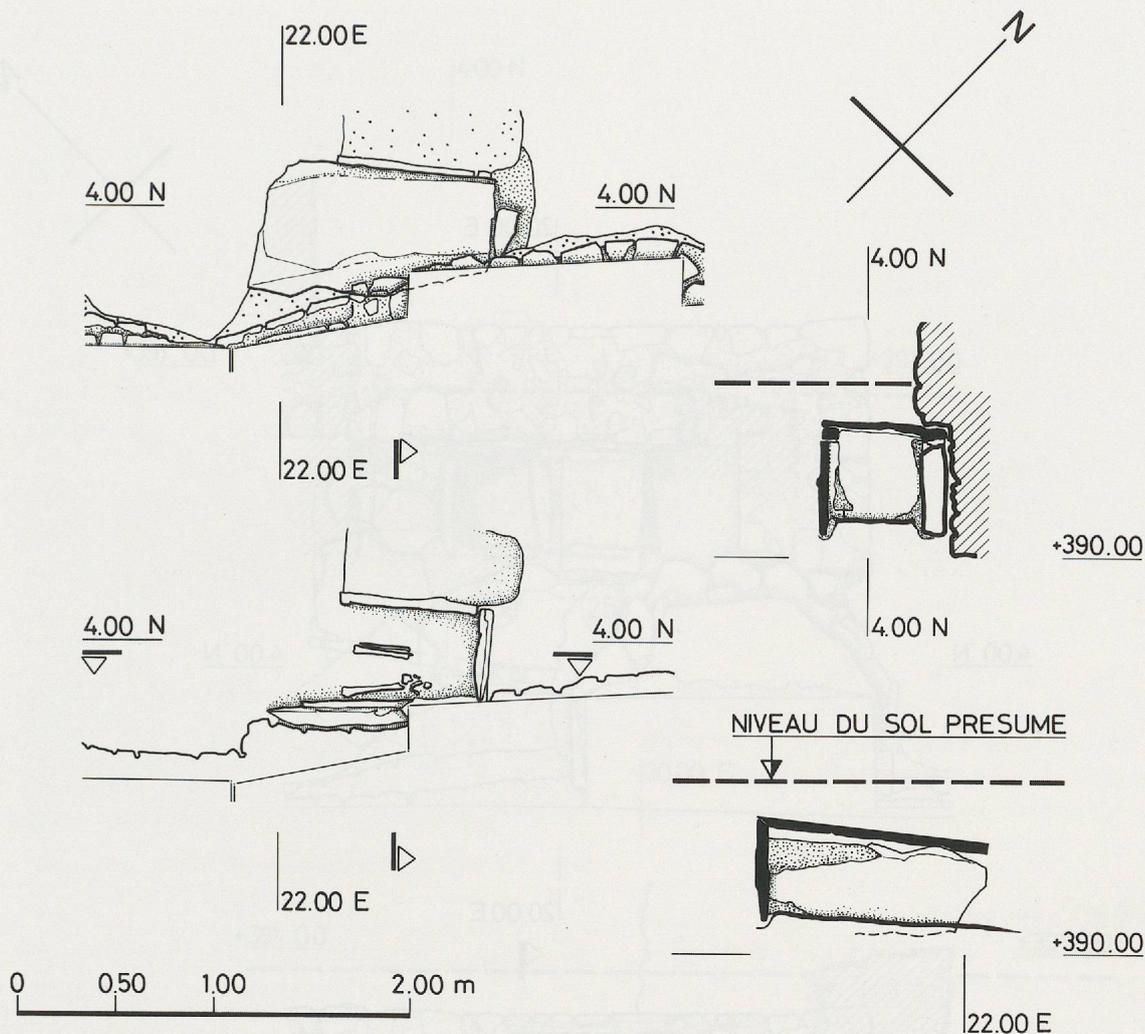


Fig. 85. Tombe 219. Ech.: 1:40.

77, 87 et 88)¹⁴¹. La position longitudinale de la sépulture a sans doute décidé du plan allongé de l'absidiole, vraisemblablement créée à cette occasion pour l'abriter. La tombe, mesurant 0,60/1,95 m à l'intérieur, était sans doute légèrement trapézoïdale. Des dalles bien découpées formaient un caisson orienté vers l'est. La paroi sud, bien que partielle comme la paroi nord, présentait un assemblage très soigné de deux dalles; la face orientale ne comportait qu'une seule dalle. Il ne semble pas qu'une couverture ait existé au moment de sa découverte. Le corps d'un enfant déposé ultérieurement dans le remblai de la cuve a été retrouvé au-dessus du sujet d'origine.

A l'ouest, le caisson butait contre le mur oriental du mausolée; à l'est, il s'arrêtait peu avant le sommet de l'absidiole. La sépulture ne

se trouvait certainement pas sur l'axe médian de la construction, ce qui aurait valu à l'abside un plan trop étroit, mais plutôt dans sa partie nord. Le chantier de l'absidiole *E*, et par conséquent la tombe 126, ne peut être intégré avec précision dans la chronologie relative du site; la seule certitude est que cette construction a été élevée au premier millénaire. Pourtant, la typologie du caisson devrait la placer au 7^e siècle; en effet, les premières sépultures de ce type, au 6^e siècle, étaient généralement pourvues de parois constituées d'une seule grande dalle¹⁴².

g) Des tombes à l'intérieur du portique *G*

La tombe 243 est une sépulture de direction ouest-est, située dans l'angle nord-ouest de

¹⁴¹ Journal de 1912, plan n° VIII et photos n° 33 et 36.

¹⁴² Cette chronologie nous a été transmise par Hans-Jörg Lehner, qui l'a constatée sur le site de «Sous-le-Scex» à Sion.

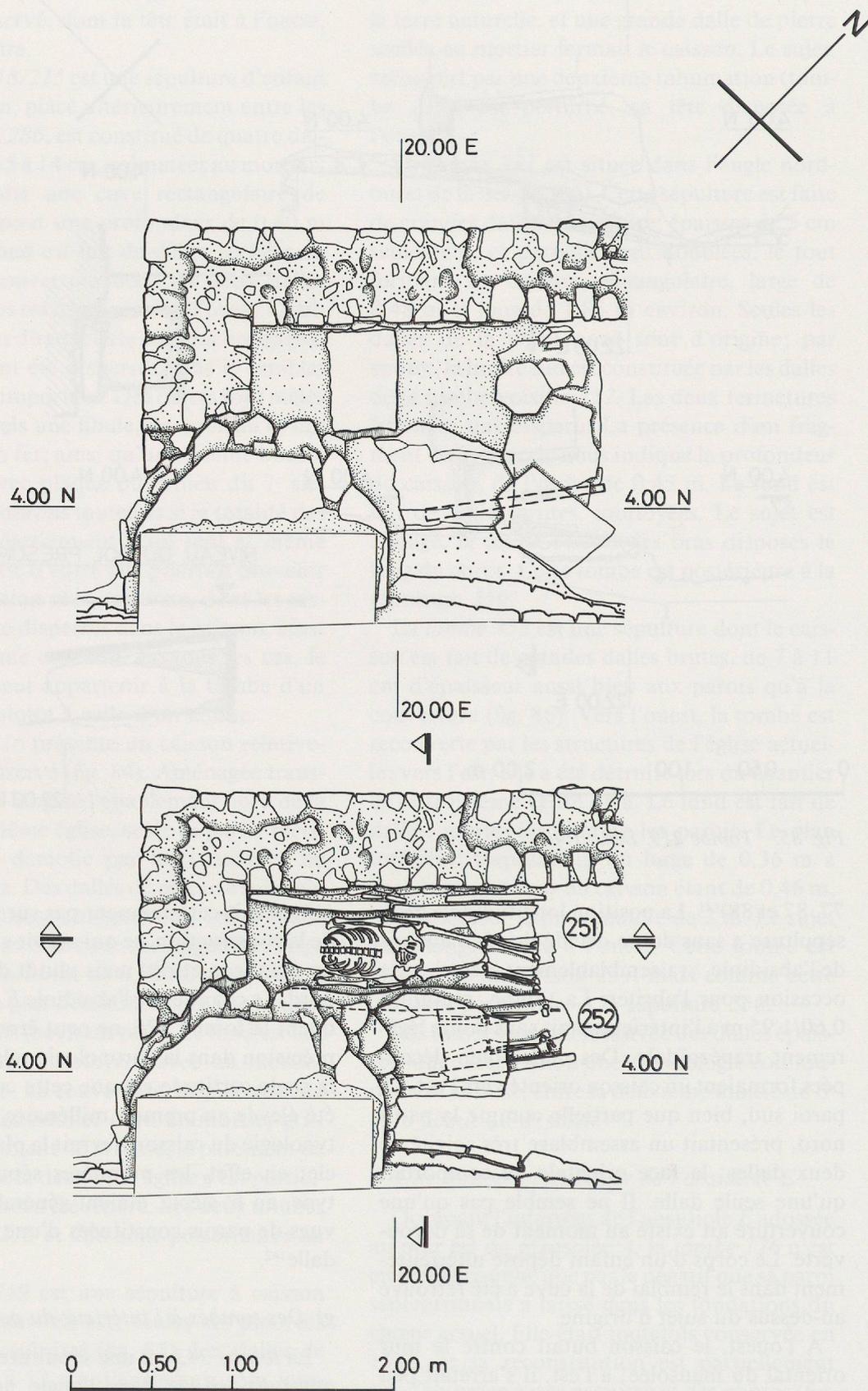
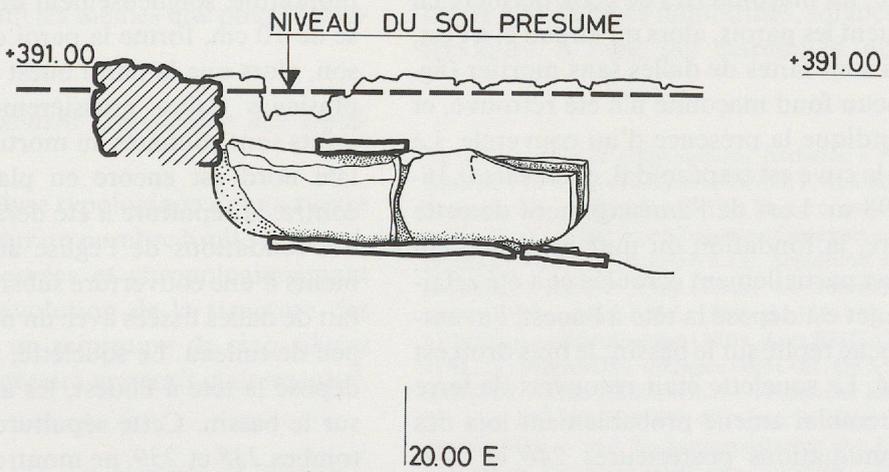
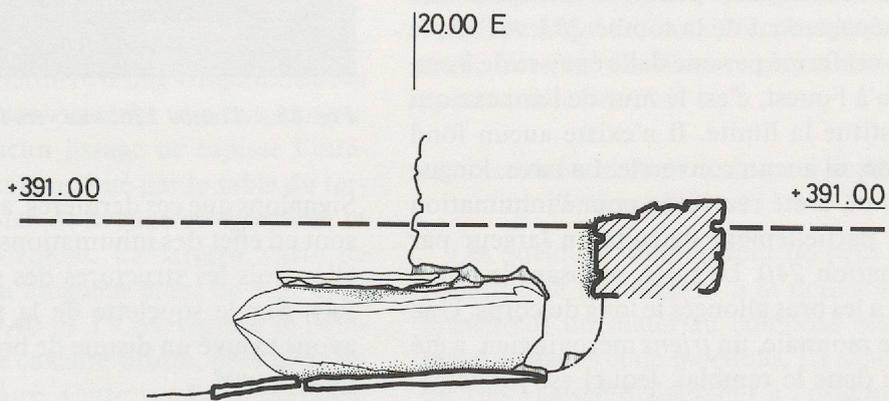
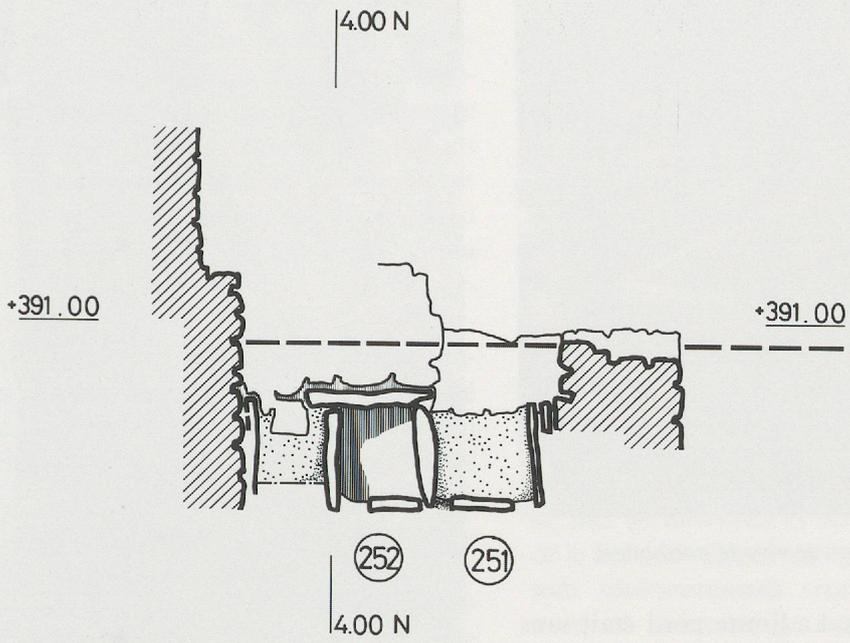


Fig. 86. Tombes 251 et 252. Ech.: 1:40.



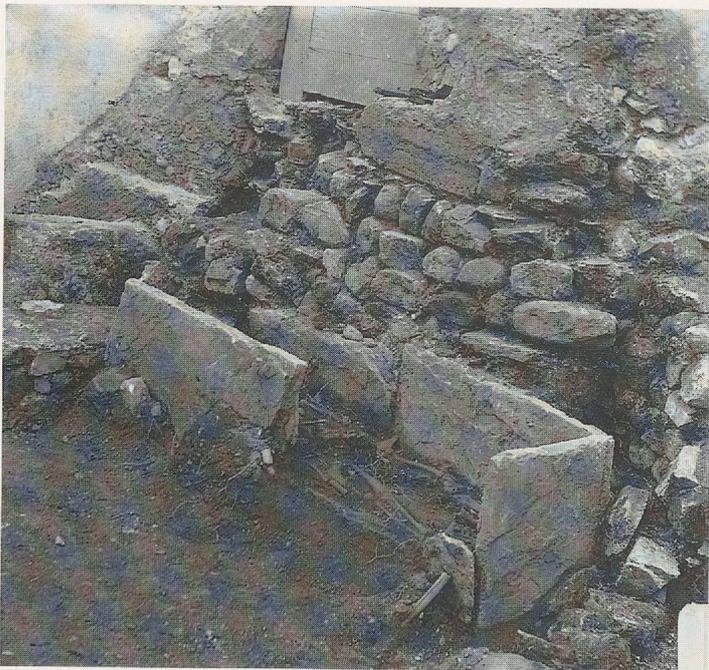


Fig. 87. Tombe 126; vue vers le nord-ouest.

l'annexe G (fig. 89). La limite nord était sans doute constituée par la paroi sud du caisson 244. Au sud, la paroi primitive a disparu lors de l'aménagement de la tombe 283. A l'est, le caisson est fermé par une dalle épaisse de 8 cm, alors qu'à l'ouest, c'est le mur de l'annexe qui en constitue la limite. Il n'existe aucun fond maçonné, ni aucun couvercle. La cuve, longue de 1,90 m, a été réutilisée pour l'inhumation 241, et partiellement détruite en largeur par l'inhumation 240. Le sujet, reposant la tête à l'ouest, a les bras allongés le long du corps. Une pièce de monnaie, un *triens* mérovingien, a été trouvée dans le remblai, lequel est probablement celui de la tombe 241/243¹⁴³.

La tombe 244, de même direction, présente un caisson situé dans l'angle nord-ouest de l'annexe; les maçonneries de cette dernière en constituent les parois, alors qu'au sud et à l'est, celles-ci sont faites de dalles sans mortier (fig. 89). Aucun fond maçonné n'a été retrouvé, et rien n'indique la présence d'un couvercle. Le plan de la cuve est trapézoïdal, et mesure 0,36-0,45/1,93 m. Lors de l'aménagement de cette sépulture, la fondation du mur nord de l'annexe s'est partiellement écroulée et a été refaite. Le sujet est déposé la tête à l'ouest, l'avant-bras gauche replié sur le bassin; le bras droit est perturbé. Le squelette était recouvert de terre tassée, remblai amené probablement lors des deux inhumations postérieures 240 et 241.

¹⁴³ Voir Colin MARTIN, «Trouvailles récentes sur les bords du Léman de solidi et de triens», extrait publié en annexe.

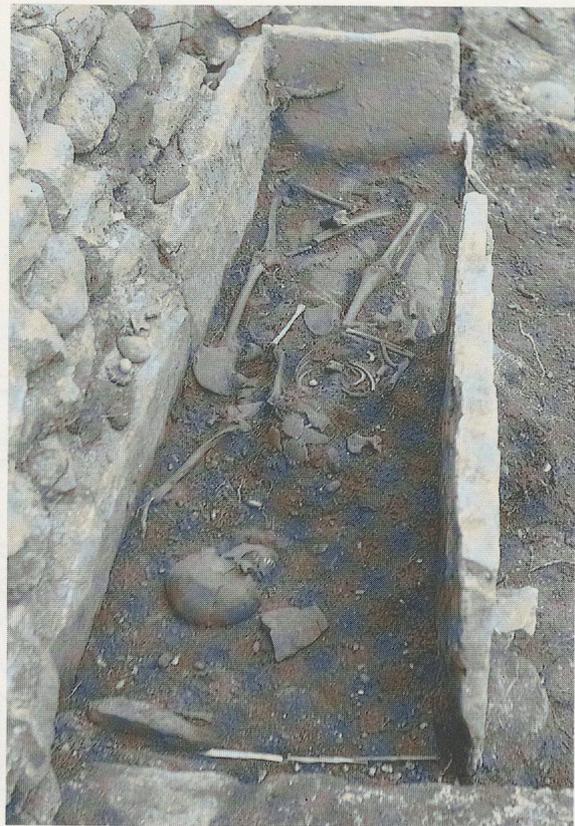


Fig. 88. Tombe 126; vue vers l'est.

Signalons que ces dernières, avec la tombe 242, sont en effet des inhumations qui reprennent à elles trois les structures des sépultures 243 et 244. Sur le squelette de la tombe 240, nous avons trouvé un disque de bronze, de datation inconnue¹⁴⁴.

La tombe 245 est également située dans l'angle nord-ouest de l'annexe, mais accuse une direction nord-sud (fig. 89). Une longue dalle monolithe, soigneusement découpée, et épaisse de 10 cm, forme la paroi orientale du caisson, alors que la paroi ouest est constituée de plusieurs dalles grossièrement taillées; les joints sont colmatés au mortier. La dalle frontale nord est encore en place; au sud, par contre, la sépulture a été dérangée par la pose des fondations de l'église actuelle. Les fragments d'une couverture subsistent. Le fond est fait de dalles lissées avec un mortier contenant peu de tuileau. Le squelette, fragmentaire, est déposé la tête à l'ouest, les avant-bras repliés sur le bassin. Cette sépulture, antérieure aux tombes 238 et 239, ne montre aucune relation précise avec les caissons 243 et 244.

¹⁴⁴ Voir l'inventaire du mobilier, ST.P. 281.

h) Des tombes à l'extérieur du portique G

Deux sépultures de direction nord-sud occupent le cimetière extérieur, en longeant le parement du mur ouest de l'annexe G. La tombe 280 présente un caisson dont les parois sont maçonnées avec des dalles de calcaire de 10 cm d'épaisseur et des moellons (fig. 90). Le fond est fait de petites dalles. Un fragment de la couverture, constituée de dalles plus grossières, est conservé. La cuve est rectangulaire, large de 0,45 m et profonde de 0,40 m. La longueur primitive est inconnue car l'extrémité sud du caisson a disparu lors de la construction du porche actuel; en considérant les restes des membres inférieurs du squelette, elle devait être de l'ordre de 1,80 m. Cette tombe est postérieure à l'inhumation 255, mais antérieure aux sépultures 247 et 254. Longeant le portique déjà construit, elle est donc postérieure aux 7^e/8^e siècles, ce que confirme la datation générale des coffres mixtes¹⁴⁵.

La tombe 281 borde la tombe 280 à l'ouest, séparée de cette dernière d'une vingtaine de cm (fig. 91). Le caisson présente une maçonnerie de moellons; aucun lissage ne tapisse l'intérieur. Le fond est constitué par le sable du terrain vierge. Le plan de la cuve est irrégulier et légèrement trapézoïdal. La largeur varie de 0,32 à 0,45 m, la longueur étant de 1,95 et la profondeur de 0,40 m. La couverture se compose de dalles de calcaire brutes, liées avec un mortier à la chaux. Cette tombe a partiellement été dérangée par la pose de la sépulture 261, et ses ossements sont effrités. Elle est postérieure aux sépultures 255 et 279. Les critères de sa datation sont les mêmes que pour la tombe 280.

2.3 Le développement typologique des sépultures

Même si l'analyse typologique qui va suivre ne se fonde que sur un nombre limité de sépultures bien conservées et chronologiquement bien définies, l'évolution de la structure des caissons durant un minimum de cinq siècles d'occupation funéraire apparaît clairement¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézégnein...*, p. 59.

¹⁴⁶ Nous citons ici quelques ouvrages concernant les sépultures du haut Moyen Age de notre région: Genève: Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 45; Charles BONNET et Béatrice PRIVATI,

Les divers locaux du site de Saint-Prex ont continuellement abrité des inhumations entre les 3^e/4^e siècles et, probablement, le 9^e siècle; on pourrait donc logiquement s'attendre à une grande diversité des sépultures sur le plan qualitatif. En réalité il n'en est rien, et la majorité des tombes à caisson retrouvées dans ce périmètre présentent structurellement peu de différences entre elles. Les seuls emplacements où cette situation s'est révélée intacte correspondent aux zones non touchées par les fouilles de 1911 et 1912: la base de la fondation du mur ouest de la cinquième église, la zone du portique G en relation avec la surface intérieure du porche actuel¹⁴⁷, et l'extérieur nord de l'édifice, surface primitivement occupée par une partie de la nef de la deuxième église et de l'annexe G, puis ultérieurement reprise par le bas-côté nord de la troisième église. La plupart des sépultures découvertes peuvent être attribuées aux première et deuxième églises. Mais, dans notre description, nous les aborderons après avoir fait état des tombes plus anciennes, en nombre fort limité.

a) Les tombes de la période entre le mausolée A et la première église

Les quelques tombes dont on peut prouver l'antériorité par rapport à la deuxième église présentent un matériau composé essentiellement de dalles et de moellons. La sépulture 65 est très vraisemblablement à l'origine du site funéraire bâti de la nécropole de Saint-Prex, et c'est pour l'abriter que le mausolée A fut érigé. Son caisson, de forme trapézoïdale, est assemblé de grands blocs monolithes, soigneusement travaillés. A l'une des extrémités, une petite

TI, «Nécropole et établissement barbares à Sézégnein»; Béatrice PRIVATI et Charles BONNET, «La nécropole de Sézégnein GE...»; Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézégnein...*, p. 27 et 56; Saint-Julien-en-Genevois et typologie générale: Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*; Dully et Nyon (Vaud): «Chronique archéologique 1979», dans *RHV*, 1980, p. 169-170, ainsi que «Chronique archéologique 1980», dans *RHV*, 1981, p. 176 et fig. 13; Brigue-Glis: Georges DESCÉUDRES et Jachen SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis...», p. 387-388, 395-398, 408; Loèche: idem, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk...», p. 164-169 et 204; Sion: Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabung in Sitten «Sous-le-Scex»...».

¹⁴⁷ A l'intérieur du porche actuel, où aucune fouille n'avait encore été entreprise, on a pu constater que les anciennes tombes étaient perturbées par des inhumations plus tardives et par l'aménagement d'un moule à cloche.

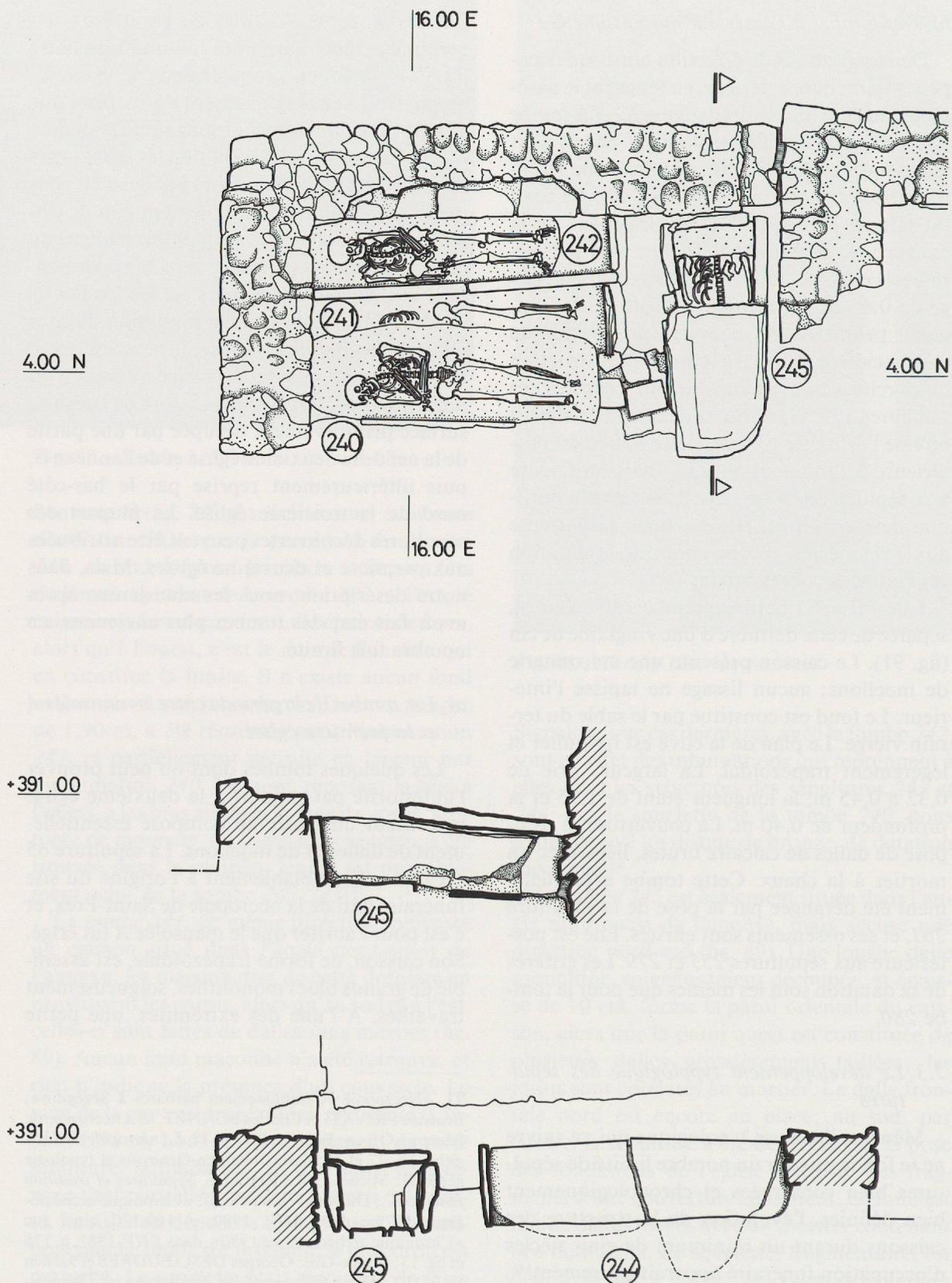
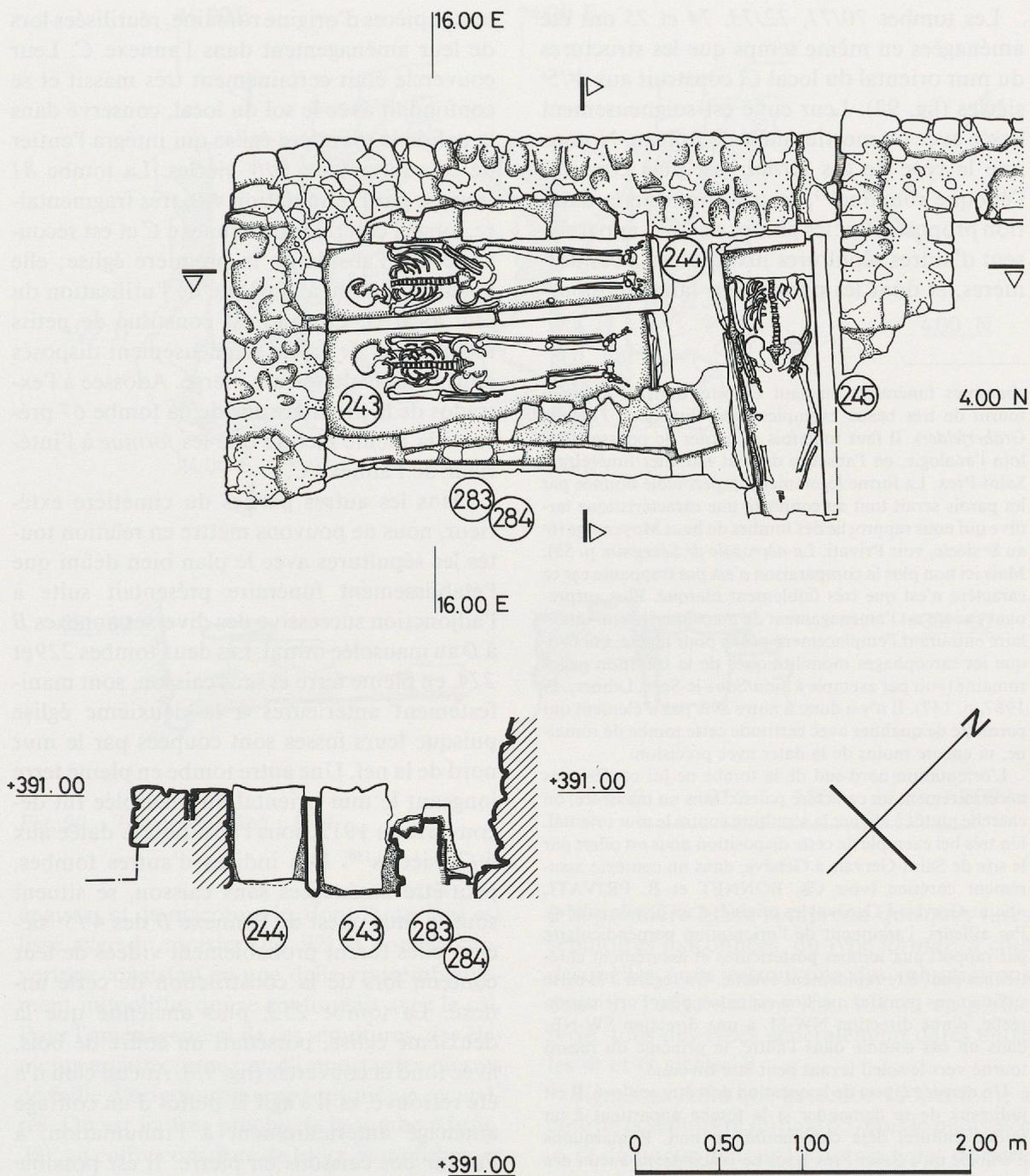


Fig. 89. Tombes 240-245, 283 et 284. Ech.: 1:40.



niche recevait la tête du défunt, conférant au caisson un plan anthropomorphe. La couverture fait actuellement défaut, mais elle devait se situer au ras du sol du mausolée, probablement constituée d'une seule dalle épaisse. La qualité de l'assemblage, rappelant celle des sarcophages romains, nous incite à situer cette tombe à l'époque gallo-romaine, aux 3^e/4^e siècles, d'autant plus qu'elle se distingue clairement de toutes les autres tombes que nous avons découvertes à l'église de Saint-Prex. Il

est cependant malaisé de dire si cette sépulture était encore païenne ou déjà chrétienne¹⁴⁸.

¹⁴⁸ Selon Laurent Auberson, qui s'est penché sur le problème posé par cette sépulture, la question soulevée par cette construction funéraire si particulière n'est pas seulement d'ordre formel, dans le cadre d'une typologie. Plus fondamentalement, il s'agit de déceler, si possible, des caractéristiques qui la situent dans le contexte culturel: romain plus ou moins provincial, païen ou chrétien.

La tombe frappe par son aspect massif, qui suggère la mise en évidence d'un personnage remarquable. La construction avec dalle de fond évoque, en plus modeste, les

Les tombes 70/71, 72/73, 74 et 75 ont été aménagées en même temps que les structures du mur oriental du local C, construit aux 4^e/5^e siècles (fig. 92). Leur cuve est soigneusement lissée avec un mortier mêlé de tuileau. Notons que le type de ces *formae* est déjà connu à l'époque romaine¹⁴⁹, ce qui confirme la datation proposée. Sur les photos de 1911 apparaissent d'autres sépultures juxtaposées à ces dernières, et dont les parois sont faites d'impor-

chambres funéraires du haut Empire, dont le Tessin a fourni de très beaux exemples (voir Simonett, *Tessiner Gräberfelder*). Il faut toutefois se garder de pousser trop loin l'analogie, en l'absence de tout mobilier funéraire à Saint-Prex. La forme légèrement trapézoïdale donnée par les parois serait tout au contraire une caractéristique tardive qui nous rapproche des tombes du haut Moyen Âge (6^e au 8^e siècle, voir Privati, *La nécropole de Sézégny*, p. 58). Mais ici non plus la comparaison n'est pas frappante car ce caractère n'est que très faiblement marqué. Plus surprenant encore est l'aménagement de maçonnerie semi-circulaire entourant l'emplacement prévu pour la tête, qui évoque les sarcophages monolithiques de la tradition gallo-romaine (voir par exemple à Sion/Sous-le-Scex, Lehner, *AS* 1987, p. 147). Il n'y a donc à notre avis pas d'élément qui permette de qualifier avec certitude cette tombe de romaine, ni encore moins de la dater avec précision.

L'orientation nord-sud de la tombe ne lui confère pas nécessairement un caractère païen. Dans un mausolée, on cherche plutôt à aligner la sépulture contre le mur oriental. Un très bel exemple de cette disposition nous est offert par le site de Saint-Gervais à Genève, dans un contexte assurément chrétien (voir Ch. BONNET et B. PRIVATI, «Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte»). Par ailleurs, l'argument de l'orientation perpendiculaire par rapport aux tombes postérieures et assurément chrétiennes peut être rapidement évacué. Un regard à la carte suffit à nous montrer que l'on est passé, pour l'orientation réelle, d'une direction NW-SE à une direction SW-NE; dans un cas comme dans l'autre, le principe du regard tourné vers le soleil levant peut être invoqué.

Un dernier aspect de la question doit être soulevé. Il est judicieux de se demander si la tombe appartient à un milieu culturel déjà christianisé ou non. Remarquons d'emblée qu'à Saint-Prex nous ne rencontrons aucun des caractères typiquement païens tels que les niches pour dépôts funéraires. Par ailleurs, il est désormais bien admis que le passage à l'époque romaine du rite de l'incinération à celui de l'inhumation n'est pas dû exclusivement au christianisme, dont les adeptes ont très longtemps admis l'incinération. Réciproquement, il faut aussi certainement tenir compte de traditions pré-romaines qui, se maintenant au cours des siècles, ont contribué à perpétuer sans interruption les rites d'inhumation. Mais cela concerne avant tout les vallées alpines (Tessin et Valais).

¹⁴⁹ En ce qui concerne le type de ces *formae*, d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53. En Suisse, voir entre autres les exemples de Saint-Etienne à Coire (Walter SULSER et Hilde CLAUSEN, *Sankt Stephan in Chur*), et de Saint-Maurice (Peter EGGENBERGER, Werner STÖCKLI et Christoph JÖRG, «La découverte en l'abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus».

tantes pièces d'origine romaine, réutilisées lors de leur aménagement dans l'annexe C. Leur couvercle était certainement très massif et se confondait avec le sol du local, conservé dans la nef de la première église qui intégra l'entier de ce volume aux 5^e/6^e siècles. La tombe 81 (reprise par l'inhumation 43), très fragmentaire, longe l'extérieur de l'annexe C et est recouverte par l'abside de la première église; elle appartient donc à l'époque de l'utilisation du seul local C. Le fond est constitué de petits moellons et de galets soigneusement disposés dans le sable du terrain vierge. Adossée à l'extrados de la première abside, la tombe 67 présente la même facture que les *formae* à l'intérieur de l'annexe C.

Dans les autres parties du cimetière extérieur, nous ne pouvons mettre en relation toutes les sépultures avec le plan bien défini que l'établissement funéraire présentait suite à l'adjonction successive des diverses annexes B à D au mausolée initial. Les deux tombes 229 et 274, en pleine terre et sans caisson, sont manifestement antérieures à la deuxième église puisque leurs fosses sont coupées par le mur nord de la nef. Une autre tombe en pleine terre longeant le mur oriental du mausolée fut découverte en 1912, sous l'absidiole E datée aux 6^e/7^e siècles¹⁵⁰. Des indices d'autres tombes, peut-être aménagées sans caisson, se situent sous le mur ouest de l'annexe B des 4^e/5^e siècles; elles furent probablement vidées de leur contenu lors de la construction de cette annexe. La tombe 253, plus ancienne que la deuxième église, possédait un coffre de bois, avec fond et couvercle (fig. 93). Aucun clou n'a été retrouvé, et il s'agit là plutôt d'un coffrage aménagé antérieurement à l'inhumation, à l'instar des caissons en pierre. Il est possible que d'autres tombes anciennes à caisson de bois, comme la tombe 263, se soient situées parmi les sépultures du cimetière dégagé au nord de la deuxième église, zone occupée en principe dès les origines jusqu'à l'époque actuelle.

Les quelques tombes attribuées aux divers locaux funéraires et à la première église, soit aménagées entre les 4^e et 6^e/7^e siècles, présentent le plus souvent un coffre de forme rectangulaire, soigneusement assemblé de dalles

¹⁵⁰ Journal 1912, esquisse n° IX, tombe 2.

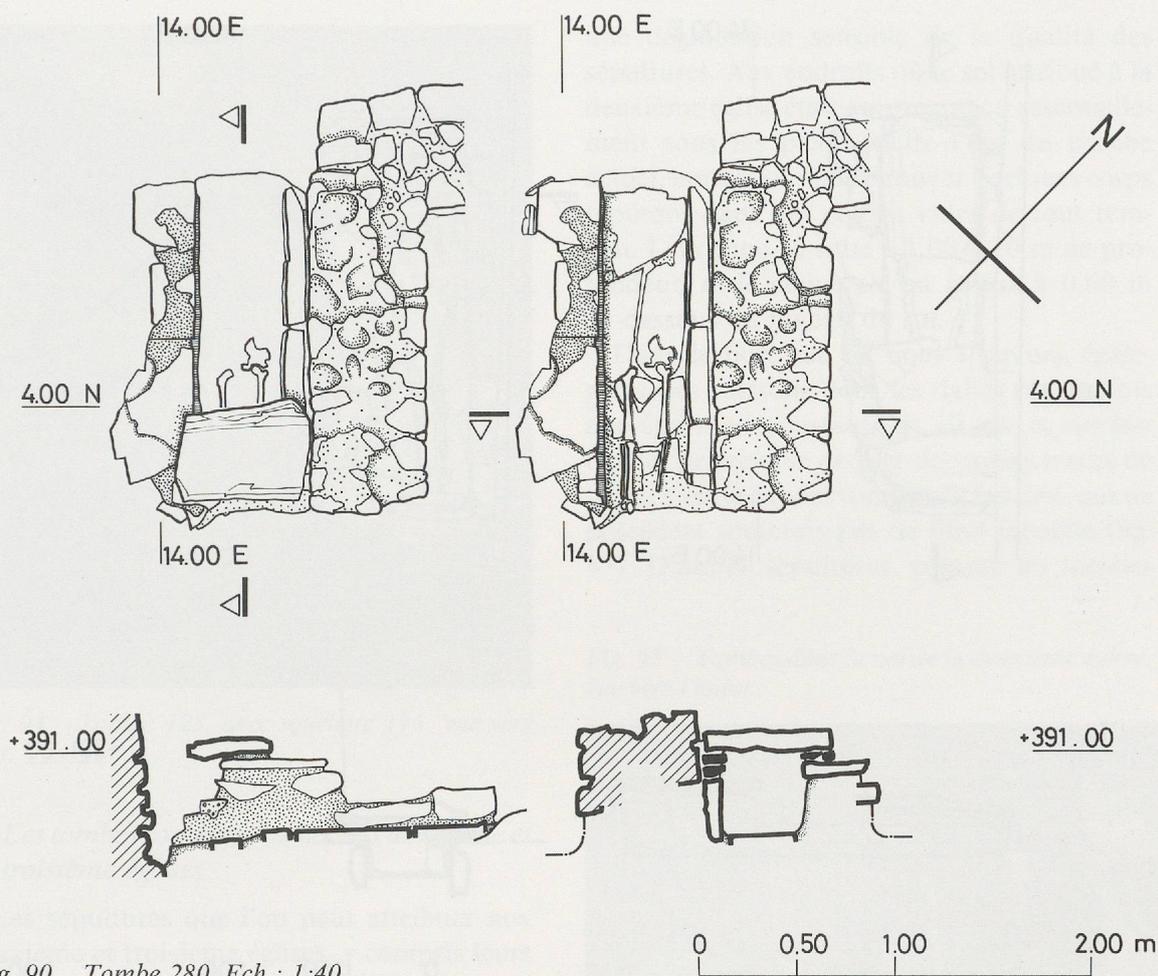


Fig. 90. Tombe 280. Ech.: 1:40.

épaisses et de maçonnerie, dont l'intérieur est lissé avec du mortier (fig. 92) et dont la couverture consistait en une dalle vraisemblablement monolithe qui se confondait avec le sol. Pour l'aménagement de ces sépultures, des éléments architecturaux et d'importantes pierres de taille d'origine romaine sont même récupérés. On est ici très proche de la tombe 65 (fig. 78), au coffre constitué de blocs monolithes, et considérée comme origine du mausolée gallo-romain. La cuve de cette dernière est cependant de plan trapézoïdal, lequel ne sera pas repris par les premières tombes chrétiennes, du moins par celles que l'on peut identifier comme telles. En effet, pour l'époque chrétienne, le plan trapézoïdal des caissons est généralement l'indice d'une datation plus tardive, puisqu'il apparaît au cours du 7^e siècle lors de l'adoption du type des caissons à dalles, moins élaborés¹⁵¹. Le cimetière extérieur aux locaux funéraires et

à la première église comprend quelques rares sépultures maçonnées, du type *formae*, à côté desquelles nous retrouvons des inhumations dans un coffre de bois (fig. 93) ou en pleine terre, tous des types généralement datés entre les 4^e et 6^e siècles¹⁵².

Signalons enfin que la tombe 125, enfouie à côté de la sépulture initiale 65 dans le mausolée A, se distingue de tous les autres types de cuve par un caisson de petites dalles soigneusement taillées et assemblées avec du mortier (fig. 94); il s'agit d'une sépulture rappelant la facture des tombes faites avec des tuiles romaines (*tegulae*), type rencontré entre la fin du 4^e et le début du 5^e siècle¹⁵³. Cette sépulture ne fait donc probablement pas partie du groupe à dalles de molasse des 6^e/7^e siècles, mais d'un groupe antérieur à la deuxième église.

¹⁵¹ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzeznin...*, p. 57-58.

¹⁵² Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzeznin...*, p. 55-57.

¹⁵³ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzeznin...*, p. 57.

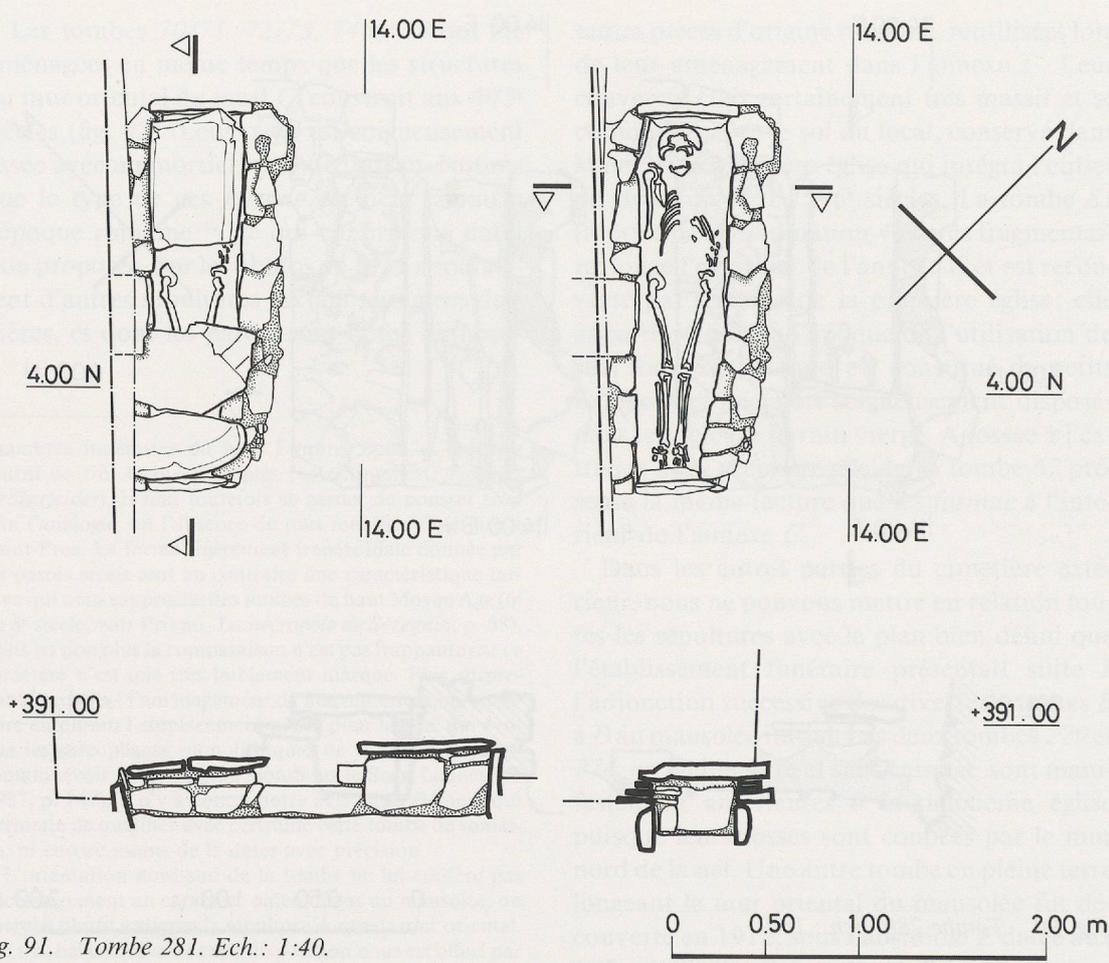


Fig. 91. Tombe 281. Ech.: 1:40.

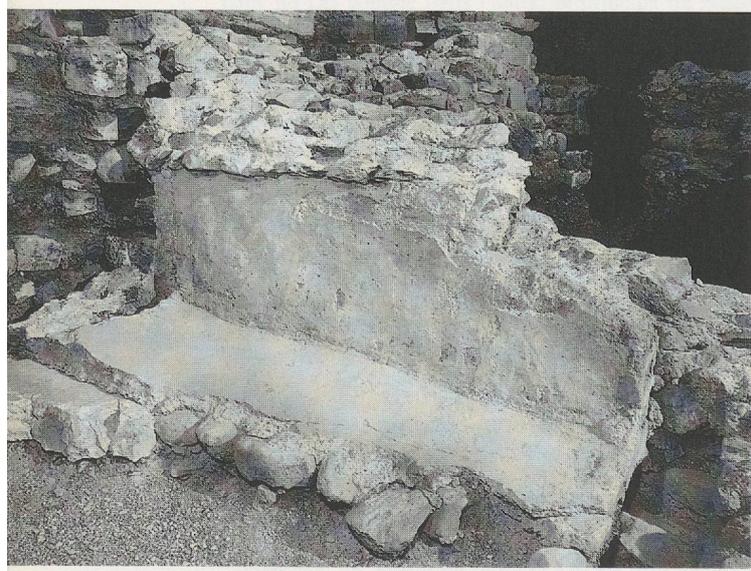


Fig. 92. Tombes 70/71 et 74; vue vers le nord-est.



Fig. 93. Tombe 253.

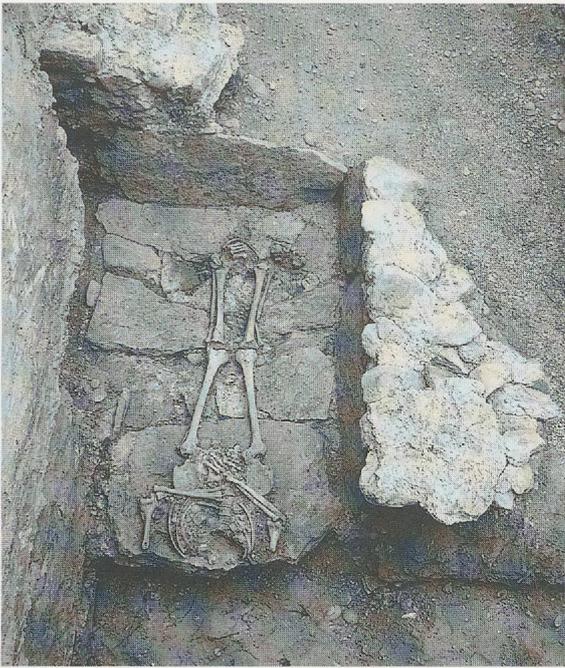


Fig. 94. Tombe 125, avec squelette 116; vue vers l'est.

b) *Les tombes contemporaines des deuxième et troisième églises*

Les sépultures que l'on peut attribuer aux deuxième et troisième églises, y compris leurs annexes postérieures *F* et *G*, présentent en principe un matériau identique à celui des caissons antérieurs: elles sont également faites de dalles et de moellons, mais les dalles sont de section moins importante et l'assemblage apparaît moins soigné. Les parois des caissons sont composées de plusieurs dalles, rarement d'une seule pièce. Leur épaisseur peut varier entre 5 et 15 cm, et les couvercles de pierres brutes ou de dalles réduites sont soigneusement scellés avec du mortier ou de l'argile grise très adhérente; ces jointures n'ont toutefois presque jamais été intégralement conservées. Quand il n'est pas constitué uniquement par le terrain vierge, le fond des cuves est façonné de petites dalles parfois calées avec des fragments de tuiles, ou lissé par une chape de mortier. Mais il faut remarquer que peu de sépultures nous sont parvenues dans leur état original; elles ont plutôt été réutilisées par la suite pour d'autres inhumations, et leur matériau a souvent été réintégré en partie dans d'autres tombes et complété par endroits par des parois en maçonnerie de moellons, plus ou moins soigneusement jointoyées vers l'intérieur de la cuve (fig. 95 et 96). Ces coffres mixtes dénotent

une dégradation sensible de la qualité des sépultures. Aux endroits où le sol attribué à la deuxième église était encore intact, essentiellement sous les piédroits de l'arc du porche actuel, nous avons pu retrouver quelques corps reposant dans des coffres vides de tout remblai. Leur fond se situe à 1,00-1,10 m de profondeur, et le couvercle au mieux à 0,60 m au-dessous du niveau du sol.

Dans le portique *G*, nous trouvons également des caissons dont les dalles ont parfois une épaisseur constante de 10 cm, et sur lesquelles peuvent se déceler de vagues traces de taille: c'est le cas des tombes 243 et 244, qui ne possèdent toutefois pas de fond façonné (fig. 97). D'autres sépultures, comme les tombes

Fig. 95. Tombes dans la nef de la deuxième église; vue vers l'ouest.

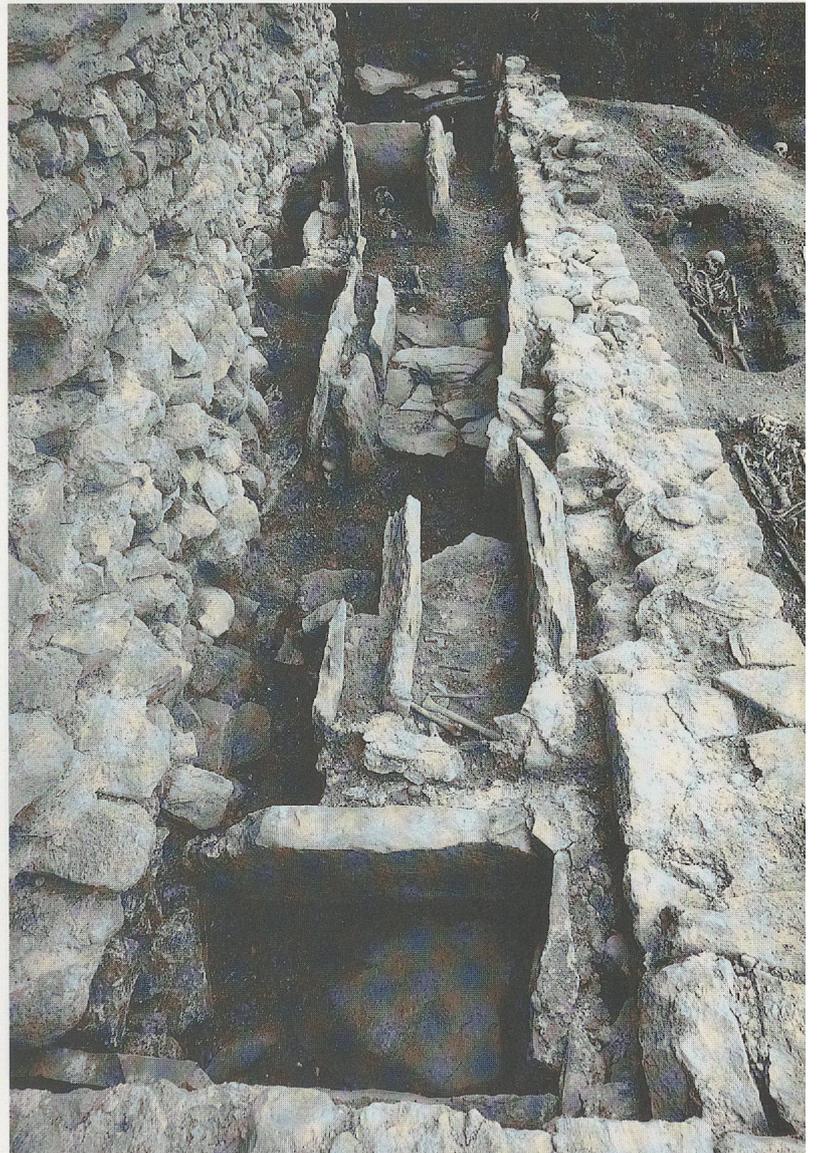




Fig. 96. Tombe 44, sans couverture; vue vers le sud-ouest.



Fig. 98. Tombes 240-242; vue vers l'ouest.

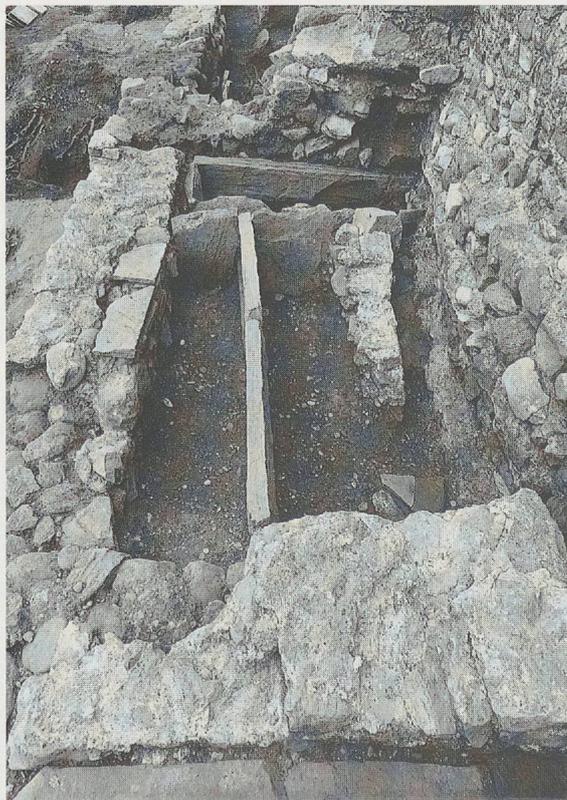


Fig. 97. Tombes 243-245, 283 et 284; vue vers l'est.



Fig. 99. Tombes 280 et 281; vue vers l'est.

280, 281 et 283, présentent en revanche un matériau plus hétérogène, mélange de dalles et de moellons irrégulièrement maçonnés. Enfin, certains caissons ont été réutilisés sans aucune retouche. Ce procédé se retrouve d'ailleurs également dans la nef de la deuxième église (tombes 52/28). Les dernières inhumations, telles les tombes 240, 241 et 242, ont été aménagées en pleine terre au-dessus des caissons 243 et 244 (fig. 98); dans ce cas, les anciens couvercles éventuels ont simplement été abandonnés. Dans l'annexe F, du côté sud de l'abside de la deuxième église, seules deux tombes à dalles (63 et 64) ont été conservées. A l'extérieur des bâtiments, les sépultures à dalles ou maçonnées sont extrêmement rares. Elles se situent avant tout près des constructions et sont accolées à leurs fondations, à l'est et à l'ouest; c'est le cas des tombes 57-60, 217, 280 et 281 (fig. 99).

Si la plupart des caissons sont de forme rectangulaire, certains sont trapézoïdaux, tels ceux des tombes 241, 244, 245 et 252. Nous n'avons par contre retrouvé aucun coffre de plan anthropomorphe ou ovale, ni de forme étroite et élancée. Seule la tombe 281, devant le mur ouest du portique G, présente un plan légèrement ovoïde. Les cuves ont une largeur de 0,45 à 0,70 m. Certains exemplaires sont plus larges que la moyenne, à l'image de la tombe 290, par exemple. Cette caractéristique est due au fait que la tombe vient occuper l'espace compris entre deux caissons préexistants, ou entre une sépulture et une fondation; nous ne pouvons donc pas y voir l'expression d'un type particulier (fig. 94). A l'intérieur du portique G se trouve la tombe 41/42, probablement conçue pour recevoir une double inhumation: de grandes dalles forment le fond des deux coffres, sur lesquelles repose la paroi médiane (fig. 100).

Si l'on tente d'interpréter ces observations en rapport avec la chronologie des chantiers du complexe funéraire du haut Moyen Âge à Saint-Prex, on peut remarquer que dès l'édification de la deuxième église environ, aux 6^e/7^e siècles, on assiste à un changement important: les premiers caissons aménagés à l'intérieur de l'édifice sont faits en général de dalles grossièrement découpées, d'épaisseurs diverses mais plutôt fines, et soigneusement assemblées (fig. 96). Les coffres se situent alors à une profondeur moyenne de 0,60 m, leur couverture ne



Fig. 100. Tombes 41 et 42; vue vers le nord-est.

rasant plus le niveau du sol; les exemplaires conservés montrent que les corps reposant dans une cuve couverte par des dalles n'ont pas été enfouis sous du remblai. Enfin il faut souligner que certaines sépultures de ce groupe pourraient encore appartenir à la dernière période d'occupation de la première église, qui s'inscrivait peut-être dans le cadre de la transition typologique constatée; cependant, toute relation stratigraphique permettant une lecture claire des liens chronologiques entre ces tombes et les bâtiments dans lesquels elles ont été aménagées fait défaut.

On constate que le type de caisson composé uniquement de dalles, qui dans sa forme pure est censé faire son apparition à partir de la deuxième moitié du 6^e siècle et être utilisé jusqu'au début du 8^e siècle¹⁵⁴, existe essentiellement dans la nef de la deuxième église; mais on le retrouve également dans les autres parties du site, comme les locaux A et B, construites antérieurement, alors que l'on pourrait s'attendre à y rencontrer de nombreuses tombes plus anciennes, présentant d'autres caractéristiques. Ainsi, et malgré les pertes causées par les fouil-

¹⁵⁴ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegin...*, p. 57-58.

les précédentes, on observe que d'anciennes sépultures avaient très certainement déjà disparu aux derniers temps de l'exploitation du site funéraire. Toutefois, cette absence pourrait indiquer que durant les premiers siècles les inhumations étaient moins fréquentes, et peut-être plus dispersées, pour sensiblement augmenter plus tard, à partir des 6^e/7^e siècles, jusqu'à se superposer aux mêmes endroits. C'est pourquoi les divers caissons n'offrent pas partout les données d'un réel développement typologique au cours de l'occupation du site dès les 3^e/4^e siècles, et ne reflètent que l'état du cimetière au moment où cessent les inhumations intérieures, probablement au 9^e siècle. Le sous-sol de la deuxième église et de ses annexes était alors jonché de sépultures juxtaposées les unes aux autres, abritant ainsi un véritable cimetière couvert (*coemeterium subteglatum*)¹⁵⁵.

A l'intérieur d'une église, les sépultures sont généralement aménagées plus volontiers dans la partie orientale de la nef, au plus près du maître-autel. Ainsi, à Saint-Prex, la surface proche du chevet est occupée très tôt par des caissons rectangulaires, forme la plus ancienne de ce type de sépulture, alors qu'à l'opposé la partie occidentale contient plutôt des tombes trapézoïdales illustrant un développement typologique intervenu probablement au 7^e siècle; ces dernières sont souvent assemblées avec du matériau de remplissage et sont plus tardives. La forme trapézoïdale se retrouve plus fréquemment encore dans les tombes occupant le portique G, ajouté à la deuxième église aux 7^e/8^e siècles (fig. 97). Parallèlement, on assiste à l'apparition de sépultures entièrement ou partiellement maçonnées à l'aide de moellons, indiquant nettement moins de soin dans l'exécution des caissons (fig. 99). Si les exemplaires plus soignés datent généralement du 7^e siècle, les caissons mixtes ne sont pas connus avant la fin de ce même siècle¹⁵⁶. Une des sépultures maçonnées (tombe 281), adossée au mur du portique G qui sera conservé jusqu'aux 11^e/12^e siècles devant la troisième église, rappelle par sa cuve légèrement ovoïde un type souvent rencontré durant les deux derniers siècles du

premier millénaire¹⁵⁷. Il s'agit du seul exemple de caisson en pierre du haut Moyen Âge que l'on peut typologiquement classer dans une période postérieure au 9^e siècle, de plus situé à l'extérieur de l'église. L'absence de tombes typologiquement plus tardives, à l'intérieur de l'édifice, corrobore l'hypothèse d'un abandon de l'inhumation à l'intérieur de l'église vers le 9^e siècle. Dans le portique G, la poursuite de l'inhumation au-delà de ce siècle est cependant mise en évidence par la présence de sépultures en pleine terre, sans nouvel aménagement ni reprise de caisson, mais enfouies au-dessus d'anciens coffres alors comblés par le remblai (fig. 98). Ces sépultures, ou une partie d'entre elles tout au moins, pourraient appartenir à la période de la troisième église, construite aux 10^e/11^e siècles en conservant le portique C; ce dernier aurait donc, jusqu'à sa démolition aux 11^e/12^e siècles, continué à servir de couvert pour des inhumations extérieures à l'église.

La destruction systématique des sépultures lors de l'élévation de la troisième église peut également être soulignée par les objets de mobilier qui y ont été retrouvés: la plupart sont datés dans la deuxième moitié du 7^e siècle, mais n'ont pas été découverts *in situ*¹⁵⁸. Mêlés aux ossements ou au remblai des sépultures, ils appartenaient certainement tous à des tombes à caisson de dalles ou maçonnées, généralement datées de cette période. L'habitude de doter un défunt d'objets tels que des bijoux ou des armes s'interrompt à la fin du 4^e siècle dans les régions de tradition gallo-romaine, pour reprendre à la fin du 6^e siècle sous l'influence germanique, et cesser définitivement vers la fin du 7^e siècle¹⁵⁹.

En dernier lieu, nous avons pu constater que le site de Saint-Prex ne recèle aucun sarcophage monolithe travaillé, du type de ceux hérités de la tradition romaine des grands centres. La tombe 65, attribuée au mausolée gallo-romain et abritant certainement le corps d'un membre de la famille la plus influente de la région, pré-

¹⁵⁵ Richard KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, p. 53.

¹⁵⁶ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 58-59.

¹⁵⁷ Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*, p. 352.

¹⁵⁸ Le Journal de 1912 nous confirme que dans les locaux A et B existaient encore des sépultures à caisson dans lesquelles on semble avoir trouvé des objets *in situ*; ceux-ci peuvent être datés avant la fin du 7^e siècle (voir planche X).

¹⁵⁹ Voir à ce sujet Max MARTIN, «Die alten Kastelstädte und die germanische Besiedlung».

sente également un assemblage de pièces diverses : peut-être faut-il en voir la cause dans l'éloignement de Saint-Prex par rapport aux centres disposant d'une main-d'œuvre qualifiée pouvant influencer sur la manufacture des caissons jusqu'au haut Moyen Age. On remarque par exemple qu'à cette époque, des sarcophages monolithes sont encore utilisés à Genève, mêlés toutefois à des caissons de moindre qualité¹⁶⁰.

2.4 Disposition des sépultures

La majeure partie des sépultures sont orientées longitudinalement, suivant en cela l'axe des diverses constructions. A l'intérieur, toutes les tombes se répartissent uniformément dans les locaux funéraires et la nef des deux premières églises, et dénotent généralement plusieurs occupations successives. Seule la tombe 126 montre une situation particulière, puisqu'elle occupe l'absidiole *E* prolongeant le bâtiment *A* : cet emplacement au plus près de la tombe 65 du mausolée gallo-romain n'a certainement pas été choisi au hasard, mais est dû à la situation de la tombe initiale, probablement devenue reliquaire. La structure de la tombe 126, avec caisson de dalles, appelle une datation aux 6^e/7^e siècles, ce qui devrait nous permettre de dater également l'absidiole, vraisemblablement conçue comme mausolée pour l'abriter. Toujours à l'intérieur, quelques caissons sont disposés transversalement et se trouvent, à une exception près, le long des murs orientaux ; seule la tombe 52, tout comme sa reprise 28, borde le mur occidental de la deuxième église. Notons également qu'aucune inhumation n'a été constatée dans le périmètre du chœur des deux premières églises. Sur le relevé du plan de 1911 (fig. 5), nous reconnaissons cependant une sépulture à dalles, typique des 6^e/7^e siècles, qui fut découverte à l'intérieur du périmètre des deux premières absides. On ne peut donc pas exclure que cette tombe ait été aménagée à l'intérieur de l'un des deux sanctuaires ; un tel genre d'inhumation n'est illustré que par de rares exemples¹⁶¹.

¹⁶⁰ Voir les exemples de la Madeleine, Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 101-114.

¹⁶¹ Par exemple à Saint-Julien-en-Genève (Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*, p. 57-87) ; à Saint-Gervais, Genève, où des sarcophages se sont situés dans l'avant-chœur (message de Charles Bonnet, archéolo-

Les quelques sépultures à caisson occupant l'extérieur suivent une orientation nord-sud (tombes 280 et 281) ou ouest-est (tombe 217) ; elles sont situées exclusivement près des murs transversaux. Par ailleurs, la tombe 67, et probablement la tombe 68, possèdent des caissons (*formae*) qui épousent la courbe de la première abside contre laquelle elles s'adossent, la cuve même gardant toutefois un plan rectiligne. La direction du sujet est donc imposée par le tracé du sanctuaire.

Tous les squelettes dégagés sont allongés sur le dos, disposés la tête à l'ouest ou au nord suivant l'orientation de la sépulture (fig. 101).

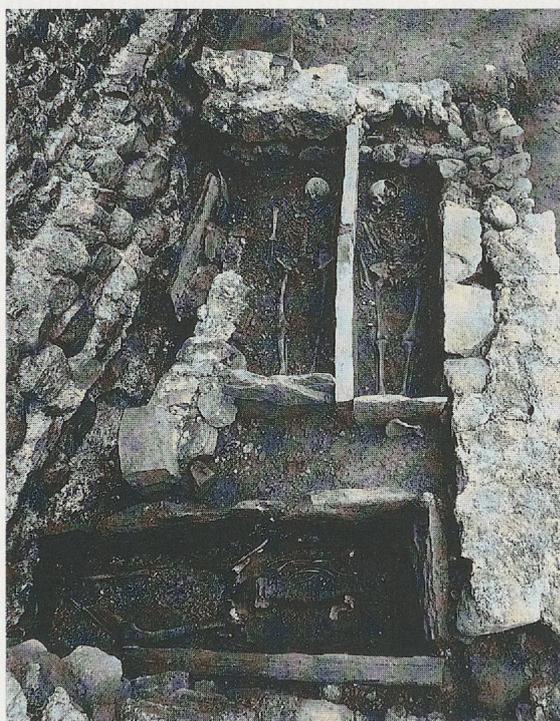


Fig. 101. Tombes 243-245, 283 et 284 ; vue vers l'ouest.

Seul le sujet reposant le long du mur est du bâtiment *A*, fouillé en 1912, avait la tête au sud¹⁶². Les avant-bras sont généralement repliés sur le ventre ou le bassin, parfois ils lon-

gue cantonal) ; voir aussi Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, « Saint-Gervais à Genève : les origines d'un lieu de culte ». Une très grande exception est représentée par Sion « Sous-le-Scex », où l'abside à l'est est pavée de sépultures mais dont la fonction de chœur n'est pas attestée (Hans-Jörg LEHNER, « Die Ausgrabungen in Sitten » « Sous-le-Scex »...) ; voir aussi l'exemple de Donatyre, Vaud (Hans Rudolf SENNHAUSER, « L'église primitive... », p. 29).

¹⁶² Journal 1912, esquisse n° IX, tombe 2.

gent le corps de part et d'autre. Par le mélange de ces deux types de position, Saint-Prex se distingue nettement de ce qui a pu être observé lors de fouilles dans les régions de Suisse alémanique, où les inhumations en rapport avec des églises fondées aux 7^e/8^e siècles sont strictement orientées vers le chœur et où les bras longent le corps, une des mains reposant parfois sur le bassin. Ces coutumes distinctes semblent caractériser deux influences. Une première serait d'origine romaine, où les avant-bras sont repliés sur le ventre, position que l'on conservera aux époques ultérieures¹⁶³. Une seconde serait d'origine germanique: en Suisse et au haut Moyen Age, nous rencontrons uniquement dans les régions alémaniques des sujets présentant presque exclusivement les deux bras parallèles au reste du corps. Ces observations méritent évidemment une confirmation par une systématique des recherches dans ce sens. Pour Saint-Prex, il faut insister sur le fait que ces considérations ne permettent en aucun cas d'émettre une hypothèse quelconque sur les origines ethniques des personnes ensevelies. Remarquons cependant que les différences observées dans la position des bras se manifestent de manière évidente le long de la limite séparant les diocèses de Lausanne et de Constance, reflétant déjà l'opposition supposée des influences gallo-romaine et germanique au haut Moyen Age¹⁶⁴.

2.5 Un groupe insolite de sépultures extérieures

Un groupe de sépultures, formé par les tombes 35, 36, 37, 69, 76 et 127 occupant l'extrémité orientale du complexe funéraire reconnu, se caractérise par une situation exceptionnelle. Dotées à l'origine de caissons à dalles de pierre aujourd'hui très fragmentaires, ces tombes sont régulièrement orientées et n'obéissent donc pas à la direction imposée par les constructions (fig. 102). S'il est clair qu'elles sont recouvertes par les structures de la troisième église, toute chronologie relative dans le cadre du site funéraire antérieur n'est plus repérable.

¹⁶³ Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, V, passim.

¹⁶⁴ Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...»; Jörg SCHNEIDER, Daniel GUTSCHER, Hansueli ETTER, Jürg HANSER, *Der Münsterhof in Zürich*, p. 152-165; Rolf D'AUJOURD'HUI, «St. Theodor...»

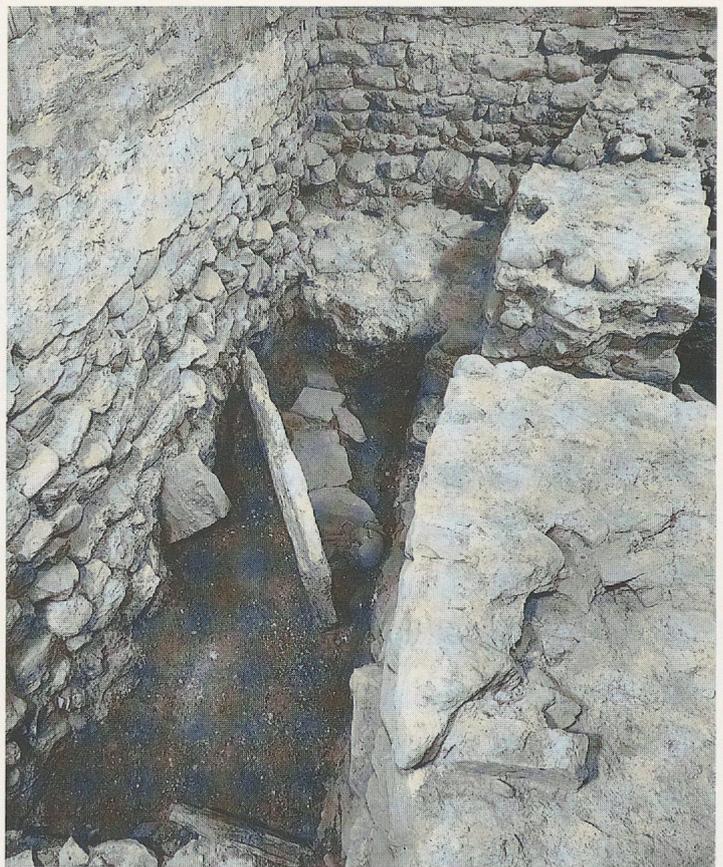


Fig. 102. Tombe 37; vue vers le sud-est.

La qualité des caissons à dalles latérales monolithes peut nous faire supposer une origine dans la deuxième moitié du 6^e siècle. Par ailleurs, dans la zone du cimetière occupant le versant nord du complexe, ont été découverts une série de trous de poteau, d'un diamètre de 12 à 30 cm, qui suivent une direction semblable, mais dont l'alignement est coupé par les structures de la deuxième église et du portique G¹⁶⁵; il pourrait s'agir d'une construction de bois, de nature et de fonction inconnues. Ces vestiges ne permettent en aucun cas la reconstitution d'un bâtiment, tel un mausolée ou une *memoria*, petit édicule ou bâtiment élevé au-dessus d'une tombe particulière à la première époque chrétienne¹⁶⁶.

Ces sépultures, désaxées par rapport aux autres éléments du site, forment donc un ensemble particulier, dont les origines ne sont pas claires. On pourrait imaginer un aménagement indiquant les inhumations d'une ethnie distincte; rappelons que les Burgondes étaient d'obédience arienne, contrairement aux indigènes gallo-romains. La même problématique se pose pour les 274 tombes dégagées en 1951-

¹⁶⁵ Voir la description de la tombe 253, dans l'inventaire des sépultures p. 169 et suiv.

¹⁶⁶ Pour de telles constructions, voir Béatrice PRIVATI, «Avusy-Sézegnin GE...», p. 41-45.

52 sur le site du «Vieux-Moulin», à 100 m environ à l'est de l'église, qualifiées de «barbares et mérovingiennes». Cette nécropole est certainement plus ancienne que les quelques tombes d'orientation inclinée près de l'église: en effet, en plus de tombes à dalles, on y trouve des sépultures en pleine terre et des coffres en bois, datés généralement aux 5^e/6^e siècles¹⁶⁷. Leur fouille a permis la découverte d'un mobilier funéraire d'une soixantaine d'objets confirmant cette datation. Un relevé sommaire de ces travaux, seule pièce de documentation établie à cette occasion, montre que ces tombes présentent une telle variété d'orientations qu'on ne peut soumettre cette nécropole aux mêmes critères que les tombes jouxtant l'église. Et l'existence d'une telle concentration de sépultures au haut Moyen Age, certes éloignées du site qui nous occupe, mais vraisemblablement en relation avec lui, dénote l'ampleur de la nécropole de Saint-Prex¹⁶⁸. Dans ce sens, nous sommes aujourd'hui encore loin d'avoir décelé tous les secrets de ces lieux.

2.6 Les sépultures du Moyen Age tardif, et postérieures à la Réforme

a) Les sépultures extérieures

De nombreuses tombes aménagées à l'extérieur des constructions sont actuellement sans relation avec ces dernières; aucune précision chronologique n'est donc possible (fig. 103 et 104). De plus, leurs vestiges n'ont pu être retrouvés intacts que du côté nord où le cimetière était pratiquement inviolé, alors qu'au sud la portion de terrain longeant l'église actuelle avait déjà été creusée en 1912 jusqu'à la terre vierge. Peu d'éléments nous permettent de distinguer les tombes tardives de celles du premier millénaire: une possibilité serait la présence ou non d'un cercueil de bois, cloué, particularité caractérisant les sépultures récentes¹⁶⁹. Même s'il existe à Saint-Prex des exemples très anciens (tombe 253, éventuellement

263), l'usage de coffres de bois demeure exceptionnel pendant le haut Moyen Age. Il s'agit en principe d'un simple coffrage aménagé dans la fosse, et dans lequel était déposé le sujet, contrairement au cercueil proprement dit utilisé plus tard, lequel est enfoui avec le corps.

La majorité des sépultures dégagées dans le cimetière nord et sud de l'église actuelle doit par conséquent dater du Moyen Age tardif, voire d'une époque plus récente, puisqu'on y trouve de nombreux cercueils. Au sud, elles étaient à l'origine plus denses que ce qu'il nous a été permis de constater, mais la documentation des fouilles de 1912 n'autorise pas dans tous les cas la distinction entre cimetière extérieur et inhumations à l'intérieur des troisième, quatrième et cinquième églises, dont le bas-côté sud occupa cette partie jusqu'aux 14^e/15^e siècles¹⁷⁰.

b) Les sépultures intérieures

Vingt-sept sépultures, soit les tombes 1-17, 22, 28, 29, 30, 46, 48, 49, 56, 78 et 79, font manifestement partie du groupe des inhumations intérieures tardives. Partout où des relations stratigraphiques avec les structures du haut Moyen Age existent, ces sépultures montrent nettement une appartenance à une époque récente. Elles sont toutes dirigées vers le chœur et possèdent un cercueil cloué; seule la tombe 56, aménagée dans le sanctuaire, est maçonnée (fig. 105). La plupart d'entre elles ont été retrouvées dans la nef de l'église actuelle, à savoir la nef principale de la cinquième église du 12^e siècle. Nous l'avons vu, aucune sépulture n'a été découverte à l'intérieur des troisième et quatrième églises là où les couches stratigraphiques étaient intactes. De plus, aucune tombe avec cercueil n'a été touchée par le chantier de la cinquième église, ce qui tendrait à prouver que ce type est postérieur à sa construction, vers la fin du 12^e siècle.

Il est extrêmement difficile d'attribuer ces inhumations à des périodes précises, postérieurement au 12^e siècle; il peut s'agir de tombes d'époque catholique aussi bien que réformée. Parmi les cinq sépultures occupant le chœur (tombes 15, 16, 17, 22 et 56), seule la tombe 22 est manifestement postérieure à la

¹⁶⁷ ACV, AMH A 161/5 et B 179, préhistoire et barbare; Edgar PELICHET, «La nécropole barbare de Saint-Prex»; une étude succincte sur ce sujet, de Laurent Auberson, avec la bibliographie, est présentée en annexe.

¹⁶⁸ Catherine Santschi, dans son chapitre II/3, consacré aux données de la toponymie, montre que le toponyme *Basilica* (attesté à Saint-Prex) est souvent accompagné d'un lieu-dit «marterey», à savoir un cimetière.

¹⁶⁹ Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...»

¹⁷⁰ Journal 1912, photos n° 6-11. Nous avons reporté ces tombes sur nos plans en conservant la numérotation attribuée en 1912.

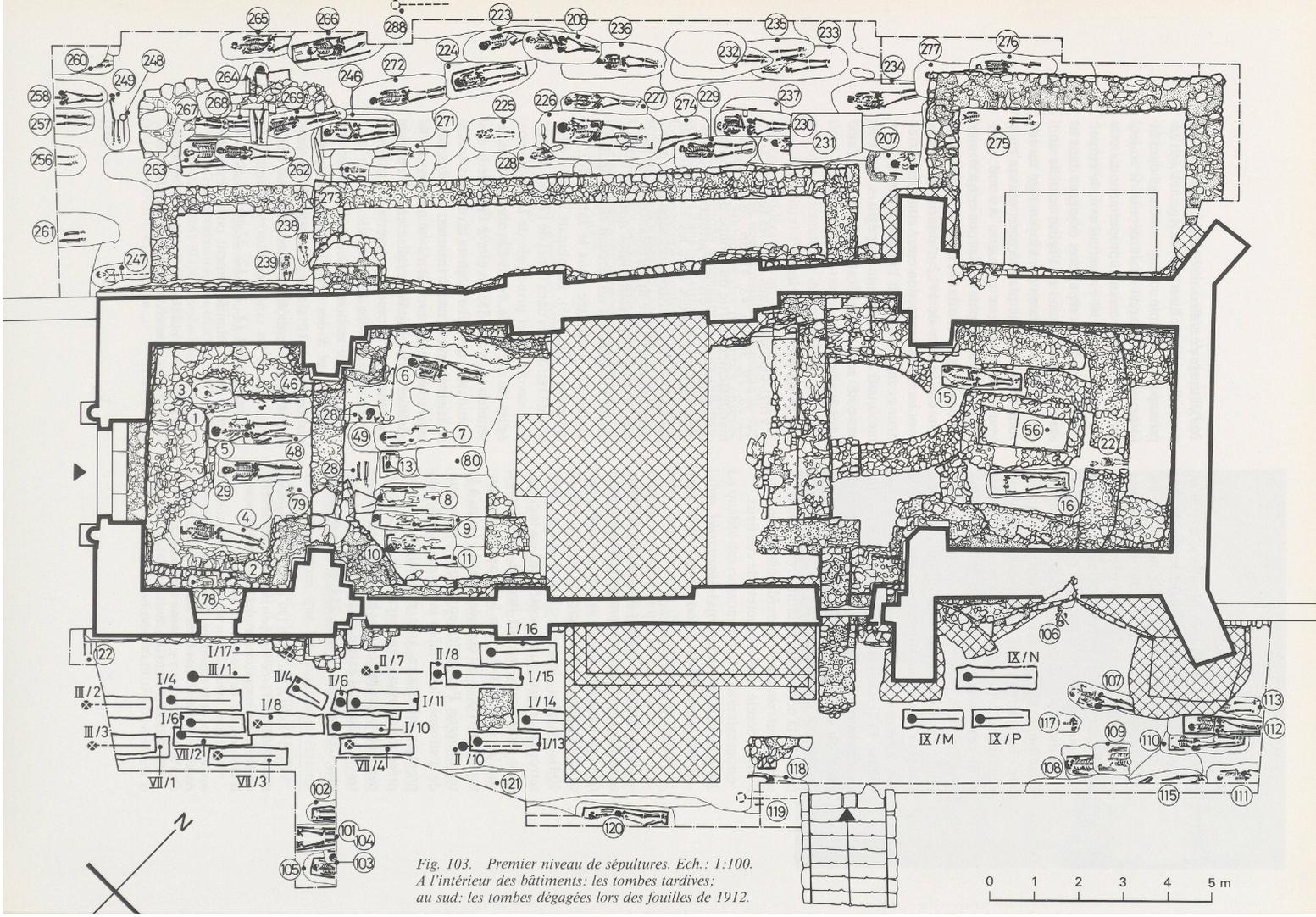


Fig. 103. Premier niveau de sépultures. Ech.: 1:100.
 A l'intérieur des bâtiments: les tombes tardives;
 au sud: les tombes dégagées lors des fouilles de 1912.

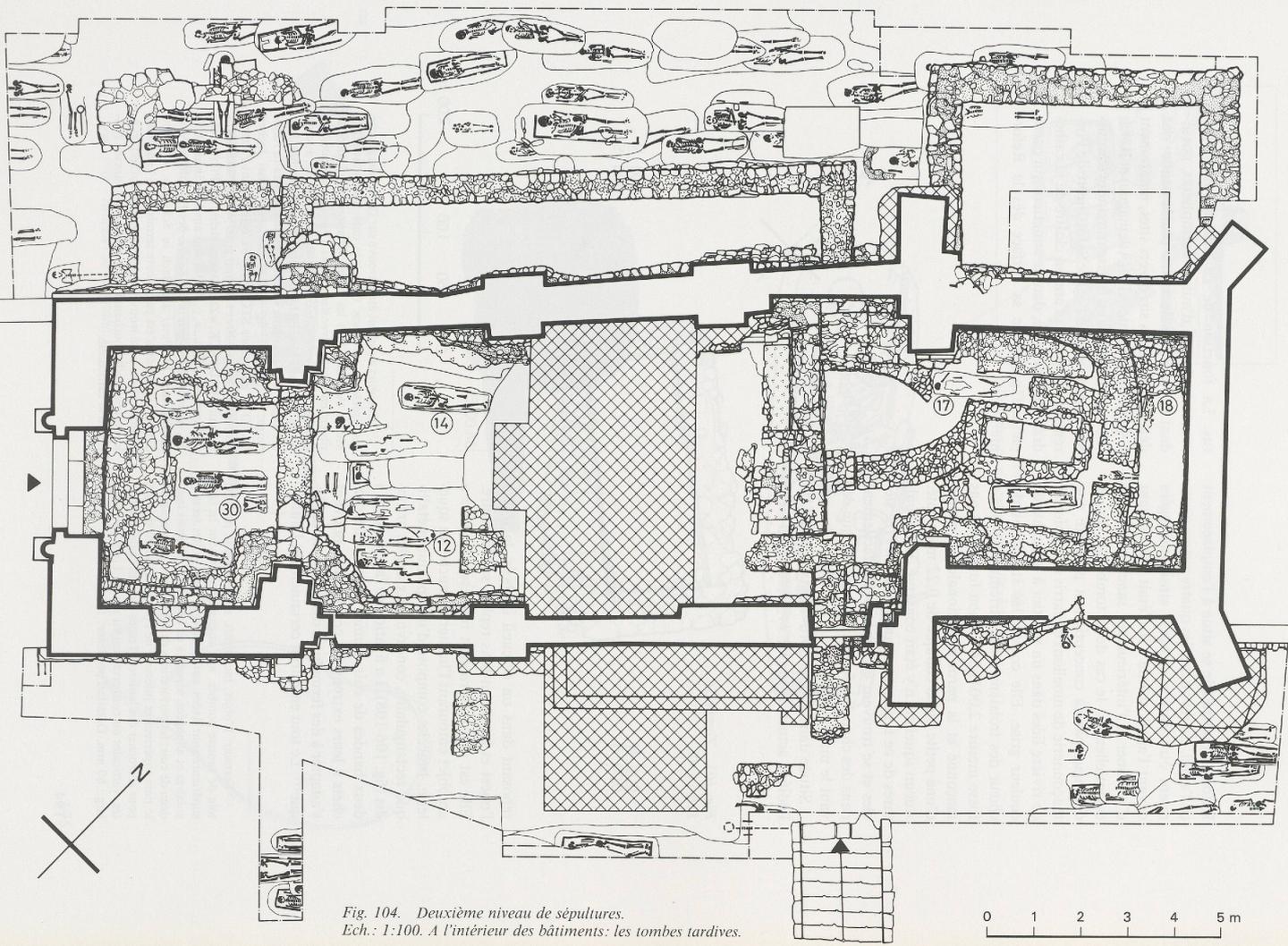


Fig. 104. Deuxième niveau de sépultures.
Ech. : 1:100. A l'intérieur des bâtiments: les tombes tardives.

0 1 2 3 4 5 m

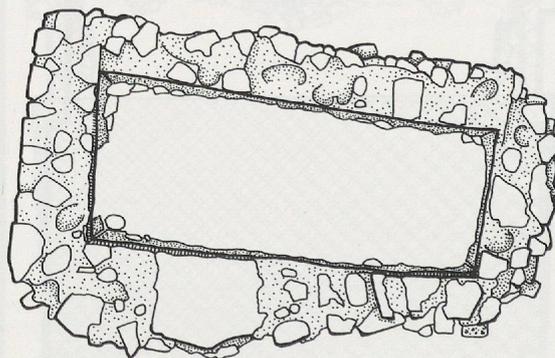
Réforme puisqu'elle se situe à l'emplacement de l'autel. En revanche, les quatre autres pourraient être plus anciennes, ainsi aménagées devant l'autel, même s'il n'était pas courant d'inhumer à l'intérieur du sanctuaire; c'est essentiellement le cas de la tombe 56, qui se distingue par sa conception et présente une maçonnerie de moellons équarris et de pierres de rivière liées dans un mortier à la chaux, de couleur grise. Elle couvre les structures du chœur des troisième et quatrième églises. La fosse mesure 2,00/0,84 m; son fond n'est pas maçonné et la paroi méridionale est munie d'une petite niche cubique de 0,22 m de côté. Aucun squelette n'y était conservé. Des sépultures de ce type sont connues aux 14^e/15^e siècles et se trouvent en général plus facilement dans des chapelles funéraires latérales que devant le maître-autel.

Située dans l'angle nord-ouest de la nef de l'édifice actuel, la tombe 14 présente un sujet

rus. La fonction de ce bracelet n'est pas connue, même si d'autres exemplaires, possédant des plaques de forme plutôt ronde, ont déjà été retrouvés sur divers sites, notamment à Augsburg, Sainte-Afra (Allemagne) et Risch (Zoug), mais aussi en Suisse romande, à Saint-Saphorin (Vaud), à l'église Saint-Pierre de Porrentruy (Jura) et à l'ancien cloître de la cathédrale de Lausanne, dans le cimetière qui occupa une partie de sa surface dès la Réforme¹⁷².

Fig. 105. Tombe 56.
Ech.: 1:40.

0.00 N
0.00 S



0.00 N
0.00 S

reposant dans un cercueil de bois, la tête à l'ouest et les avant-bras repliés sur le ventre. Elle est particulièrement intéressante grâce à un objet entourant l'humerus gauche du squelette, bracelet composé d'une plaque métallique rectangulaire, concave, aux angles arrondis (fig. 106-108). La fixation se faisait grâce à deux bandes de cuir munies chacune de crochets à leurs extrémités, ces derniers pouvant s'adapter à des fermetures disposées sur la plaque¹⁷¹. Le tout entourait certainement l'hume-

34.00 E

0 0.50 1.00 2.00 m

¹⁷² Cet objet a surtout été retrouvé sur l'humerus gauche des squelettes en place. On ne le date jamais avant le Moyen Âge tardif, et les seules datations confirmées le situent en relation avec des tombes d'époque baroque, aux 17^e/18^e siècles; voir surtout les résultats de St-Afra, à Augsburg. Cf. Ilse FINGERLIN, «Die frühneuzeitlichen Bestattungen im Kreuzgang von St. Ulrich und Afra in Augsburg», p. 502-507, fig. 148 et 149; voir aussi Jachen SAROTT et Werner STÖCKLI, «L'église Saint-Pierre à Porrentruy...», p. 120 et 128; voir aussi Werner STÖCKLI et Franz WADSACK, «Zur Baugeschichte der Pfarrkirche St. Verena in Risch...», p. 36-37; voir aussi Andreas CUE- NI, «Die Bestattungen in der Kirche des Dominikanerinnen-Klosters St. Peter am Bach in Schwyz». A Saint-Saphorin, l'étude n'est pas encore terminée. A Lausanne, un exemplaire a été trouvé en 1989 à la rue Vuillermet 6, lors d'une fouille touchant l'angle nord-est de l'ancien cloître de la cathédrale.

¹⁷¹ Fermeoir. L'objet, incomplet, est représenté par une tôle de bronze bombée, aux angles arrondis. Sur la face supérieure sont fixées, par des rivets, deux grilles rectangulaires et allongées, séparées de la tôle par un épais bandeau de cuir; les perforations de ces plaques, qui occupent le tiers supérieur et inférieur de l'objet, servaient de cran pour accrocher des lanières. Traces de tissu (bandes étroites, verticales ou entrecroisées) au revers. Long.: 70 mm; larg.: 60 mm. Datation proposée: 17^e siècle.

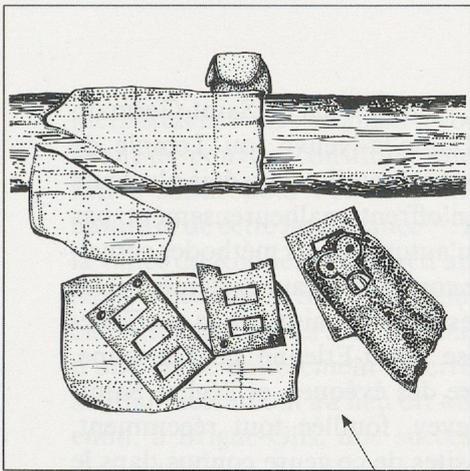


Fig. 106. Tombe 14. Ech.: 1:40.
Bracelet en situation de fouille, éch.: 1:2.

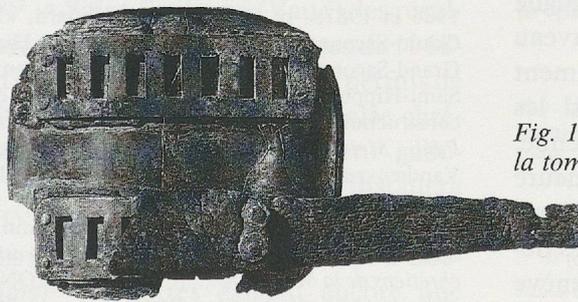
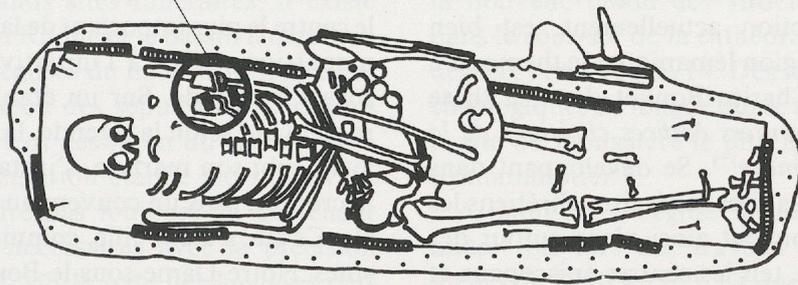


Fig. 107. Bracelet de
la tombe 14.

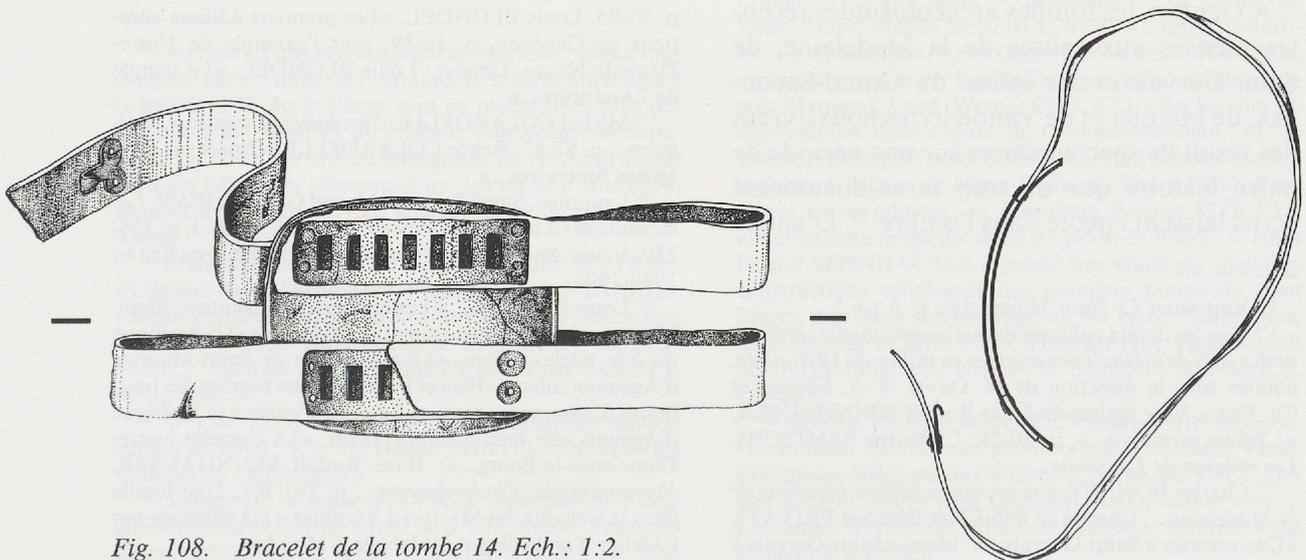


Fig. 108. Bracelet de la tombe 14. Ech.: 1:2.